

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION DES STATISTIQUES ET DES PROJETS

DIRECTION DES STATISTIQUES, DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATIQUE

**RECENSEMENT DES EXPLOITANTS ET EXPLOITATIONS
AGRICOLES 2015/2016**

VOLUME 1

SYNTHÈSE DES RESULTATS DU REEA

RAPPORT PRELIMINAIRE

Mai 2017



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	3
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, FIGURES ET ANNEXES	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
INTRODUCTION	8
CHAPITRE 1 : PRESENTATION GENERALE DE LA CÔTE D'IVOIRE	10
1.1. Historique.....	10
1.2. Géographie.....	13
1.3. Population	14
1.4. Economie	14
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU REEA.....	17
2.1. Objectifs et résultats attendus du REEA	17
2.2. Champ du REEA.....	18
2.3. Unités statistiques	18
2.4. Approche modulaire.....	18
2.5. Outils de collecte.....	18
2.6. Organisation de la collecte des données	19
2.7. Contrôle qualité.....	21
2.8. Traitement et Analyse des données.....	21
CHAPITRE 3 : SYNTHESE DES RESULTATS DU REEA.....	23
3.1. Résultats du module de base	23
3.2. Résultats du module communautaire	30
3.3. Résultats du module OPA/OPE	34
3.4. Résultats du module Exploitations modernes	37
CHAPITRE 4 : ARCHIVAGE ET DIFFUSION DES DONNEES DU REEA	39
4.1. TRS et Toolkit.....	39
4.2. Atlas du REEA.....	40
4.3. Site web du REEA	44
4.4. CountrySTAT	46
CONCLUSION.....	48
ANNEXES.....	49

La Côte d'Ivoire vient de réaliser son troisième recensement agricole dénommé Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) 2015/2016.

La particularité de ce recensement est l'enquête exhaustive et systématique auprès de tous les ménages agricoles, villages ruraux, organisations professionnelles agricoles ou d'élevage (OPA/OPE) et exploitations modernes du pays à l'aide des nouvelles technologies. La méthode CAPI (entretien individuel assisté par ordinateur) couplée avec le relevé des coordonnées géographiques à l'aide du Système de Positionnement Global (GPS) ont permis de mener ce recensement.

La mise en œuvre du REEA s'est faite selon l'approche modulaire recommandée dans le Programme Mondial de Recensement de l'Agriculture (PMRA) 2010. Un module de base sur les ménages et exploitants agricoles a été couplé avec un module sur les villages, un module sur les OPA/OPE et un module sur les exploitations modernes. Cette mise en œuvre a permis de disposer d'informations structurelles qui seront complétées par des informations conjoncturelles lors de la mise en œuvre des modules complémentaires.

Le présent volume, première de la série des publications sur le REEA 2015/2016 est consacré à la synthèse des résultats de l'ensemble des six autres modules du REEA. Parallèlement à ce rapport de synthèse, les résultats des travaux sont consignés dans six volumes :

- Présentation détaillée de la méthodologie du REEA (volume 0) ;
- Résultats du module de base sur les ménages et exploitants agricoles (volume 2) ;
- Résultats du module sur les villages ruraux (volume 3) ;
- Résultats du module sur les OPA/OPE (volume 4) ;
- Résultats du module sur les exploitations modernes (volume 5);
- Résultats sur les tableaux statistiques (volume 6).

L'ensemble des volumes est le résultat d'une synergie d'actions entre les institutions nationales et les partenaires au développement. Plus particulièrement entre le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF), le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable (MINSIEDD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Ces volumes constituent, à l'instar des précédents rapports de recensements de l'agriculture, un excellent instrument d'orientation qui favorise la prise de décisions dans le secteur agricole au sens large et le monde rural.

Nous saisissons cette opportunité pour présenter toutes nos félicitations et notre reconnaissance à toute l'équipe qui a contribué à l'élaboration des volumes du REEA, notamment le coordonnateur national, le coordonnateur adjoint, le conseiller technique principal (CTP), les

membres du comité de pilotage, les membres du comité technique, les directeurs régionaux et départementaux du MINADER, du MIRAH, du MINEF et du MINESUDD, les équipes de terrain (superviseurs régionaux, départementaux, contrôleurs, enquêteurs) qui ont beaucoup donné pour que l'aventure du REEA aboutisse.

Notre gratitude va également à la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire et aux structures techniques nationales dont l'Institut National de la Statistique (INS), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), et à tous ceux qui ont contribué à la mise en œuvre du projet.

Puisse les différentes publications sur le REEA apporter la preuve que l'on peut produire des statistiques crédibles en Côte d'Ivoire pour peu que les moyens suivent. Que ce couronnement puisse également être le point de départ d'une grande aventure : réussir, dans le moyen terme, la mise en place du Système Permanent Intégré des Statistiques Agricoles (SPISA) qui soit à la hauteur des attentes des gouvernants et utilisateurs.

Les utilisateurs pourront à court terme, consulter et télécharger les tableaux aux niveaux national, régional et départemental ainsi que la documentation sur les résultats du REEA 2015/2016 sur le site web du REEA à l'adresse (à confirmer) et sur la plateforme CountrySTAT à l'adresse cote-divoire.countrystat.org/fr.

Germain DASYLVA

Mamadou SANGAFOWA COULIBALY

Représentant de la FAO
en Côte d'Ivoire

Ministre de l'Agriculture et
du Développement Rural

Liste des tableaux

Tableau 1 : Principaux indicateurs du module de base.....	23
Tableau 2 : Répartition des ménages agricoles par région selon le milieu de résidence et la taille.....	24
Tableau 3 : Répartition des exploitants par activité agricole selon le sexe.....	26
Tableau 4 : Répartition des parcelles de cultures végétales par type de culture selon le sexe de l'exploitant.....	27
Tableau 5 : Répartition des exploitants pratiquant la pêche par région selon le sexe.....	28
Tableau 6 : Répartition des bassins/étangs aquacoles par titre d'occupation selon le sexe de l'exploitant.....	29
Tableau 7 : Répartition des parcelles sylvicoles selon le mode de faire valoir et le sexe.....	29
Tableau 8 : Principaux indicateurs du module communautaire.....	30
Tableau 9 : Répartition des exploitations modernes selon le domaine d'activité.....	38

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des ménages agricoles selon l'activité.....	25
Graphique 2 : Pyramide des âges des exploitants agricoles selon l'activité agricole pratiquée.....	27

Liste des figures

Figure 1 : Aperçu de l'atlas interactif.....	42
Figure 2 : Carte de répartition par région des exploitants agricoles selon le niveau d'instruction.....	43
Figure 3 : Structure du site web du REEA.....	44

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des membres du Comité Technique prenant part aux réunions hebdomadaires du REEA 2015/2016.....	50
Annexe 2 : Liste des experts ayant pris part à l'Analyse des résultats REEA.....	51
Annexe 3 : Sections des questionnaires du REEA 2015/2016.....	53
Annexe 4 : Page d'accueil du site web du REEA.....	54

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANADER	: Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
CAPI	: Computer Assisted Personal Interview (Entretien individuel assisté par ordinateur)
CIE	: Compagnie Ivoirienne d'Electricité
CNRA	: Centre National de Recherche Agronomique
CPC	: Classification centrale des produits
CSPro	: Census and Survey Processing System
CSS	: Cascading Style Sheet
CTP	: Conseiller Technique Principal
D.A	: District Autonome
DOPA	: Direction des Organisations Professionnelles Agricoles
DSD	: Data Structure Definition
DSDI	: Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ESPC	: Etablissement Sanitaire de Premier Contact
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FRAR	: Fonds Régional d'Aménagement Rural
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
GAUL	: Global Administrative Unit Layers
GPS	: Système de Positionnement Global
HTML	: HyperText Markup Language
HVA	: Hydraulique villageoise améliorée
INS	: Institut National de la Statistique
LPSPA	: Lettre de politique du secteur de la pêche et d'aquaculture
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEF	: Ministère des Eaux et Forêts
MINSEDD	: Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable
MIRAH	: Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
OCPV	: Office de la Commercialisation des Produits Vivriers
ODD	: Objectifs pour le Développement Durable
ONDR	: Office National pour le Développement de la Riziculture
OPA	: Organisations Professionnelles Agricoles
OPE	: Organisations Professionnelles de l'Élevage
PDDA	: Plan Directeur de Développement Agricole
PDPA	: Plan Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture
PID	: Programme d'Investissement Détaillé
PMRA	: Programme Mondial de Recensement de l'Agriculture

PNAGER	: Programme National d'Appui à la Gestion de l'Espace Rural
PND	: Plan National de Développement
PNGTER	: Programme National de Gestion des Terroirs
PNIA	: Programme National d'Investissement Agricole
PSE	: Programme Sectoriel Elevage
REEA	: Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles
RNA	: Recensement National de l'Agriculture
SGBDR	: Système de Gestion de Base de Données Relationnelles
SH	: Système Harmonisé
SNDS	: Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SODE	: Société de Développement
SODECI	: Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire
SPISA	: Système Permanent Intégré des Statistiques Agricoles
SYSPER	: Système Permanent de Statistiques Agricoles
TRS	: Table Retrieval Structure
UE	: Union Européenne
UM	: Unités de Mesure
ZD	: Zones de Dénombrement

INTRODUCTION

Le secteur agricole constitue un des piliers de l'économie nationale, ce qui lui a valu une place de choix dans la stratégie de relance économique du gouvernement.

A ce propos le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), a inscrit la réforme de la gouvernance du secteur agricole comme l'un de ses principaux axes. Cette réforme vise la professionnalisation de l'agriculture afin d'atténuer son caractère informel, et de remédier à la fragilité structurelle des organisations représentatives agricoles.

Le gouvernement juge donc nécessaire de disposer d'informations statistiques fiables et complètes sur la nature et la structure des exploitations agricoles.

Un projet a donc été inscrit à cet effet au PNIA avec deux volets :

- Volet 1 : recensement des exploitants et exploitations agricoles (REEA) ;
- Volet 2 : amélioration de la représentativité du monde rural.

Le REEA revêt pour le Gouvernement ivoirien un caractère prioritaire formellement exprimé dans le Programme d'Investissement Détaillé (PID).

En effet, plus de 10 ans après le dernier Recensement National de l'Agriculture (RNA) 2001 et compte tenu des bouleversements sociopolitiques que le pays a connus, tous les acteurs éprouvent la nécessité de la réalisation d'un nouveau recensement de l'agriculture dans les meilleurs délais afin de disposer d'un panorama actuel et complet du secteur agricole ivoirien pour mieux éclairer les politiques de développement sectoriel et notamment les différentes filières agricoles.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en œuvre du Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) 2015/2016, troisième recensement de l'agriculture en Côte d'Ivoire après ceux réalisés en 1974 et 2001.

Le cadre institutionnel de l'exécution du REEA a été défini par le **décret n°2013-558 du 05 août 2013** portant institution et organisation du recensement. Le lancement officiel de l'opération a eu lieu le 1er juin 2015 à l'auditorium de l'immeuble de la CAISTAB d'Abidjan plateau en présence des préfets de région du pays. La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du 01 novembre 2015 au 31 décembre 2016.

Pour la conduite des activités trois (3) organes ont été créés par des arrêtés interministériels. Il s'agit (i) du Comité National de Pilotage, (ii) du Comité Technique et (iii) des Comités Régionaux.

L'objectif général du REEA est d'aider le Gouvernement à assurer une croissance soutenue du secteur agricole à travers la collecte de données structurelles sur l'agriculture ivoirienne et la production de statistiques agricoles qui serviront de base à la réorganisation du monde rural et à l'optimisation des ressources.

Plus spécifiquement, le REEA vise à (i) mettre en place une base de sondage multisectorielle, (ii) renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures nationales en vue de la préparation et la réalisation des modules complémentaires, (iii) améliorer la disponibilité des données sur l'agriculture prise au sens large, (iv) améliorer l'accès aux données du recensement agricole selon l'approche modulaire et celles des enquêtes spécifiques à travers la plateforme CountrySTAT et (v) contribuer à la mise en place d'un Système Permanent Intégré de Statistiques Agricoles (SPISA).

Le présent volume, deuxième de la série des publications sur le REEA 2015/2016 est consacré à la synthèse des résultats des quatre modules du recensement.

Ce volume est structuré en quatre (4) chapitres. Le premier chapitre présente la Côte d'Ivoire à travers l'histoire, la géographie, la population et l'économie. Le deuxième aborde la méthodologie globale du REEA. Le troisième présente la synthèse des résultats obtenus sur les quatre modules du REEA, tandis que le quatrième chapitre traite des outils d'archivage et de diffusion des résultats du REEA.

1.1. Historique

Depuis les indépendances, l'économie de la Côte d'Ivoire repose sur l'agriculture. D'où cette célèbre phrase reprise par le premier Président de la République de la Côte d'Ivoire Felix Houphouët BOIGNY, et qui est l'identité économique même de la Côte d'Ivoire : «*Le succès de ce pays repose sur l'agriculture* ».

Le secteur agricole en Côte d'Ivoire a bénéficié de plusieurs projets d'envergure en matière de renforcement des capacités, de diffusion des informations, de gestion des connaissances et de planification.

Les politiques de développement du secteur agricole en Côte d'Ivoire ont connu trois (3) grandes phases à savoir :

- (i) les réformes des années 80 ;
- (ii) la phase de restructuration du secteur agricole à travers la politique macro-économique de développement agricole sur la période 1992-2015 ;
- (iii) la mise en place de Systèmes de Suivi-Evaluation des stratégies et des programmes publics pour le pilotage du PNIA.

Jusqu'aux réformes des années 80, l'Etat était l'acteur majeur dans le développement du monde rural. Son intervention se situait à tous les niveaux des filières agricoles, soit directement, soit par l'intermédiaire de Sociétés de Développement (SODE) telles que : la SATMACI, la SODEPRA, la CIDT, etc. Les appuis ont essentiellement porté sur la production (fourniture d'intrants, l'encadrement du monde paysan), la collecte des produits et leur transformation (si nécessaire) et la fixation des prix des produits agricoles selon une logique de stabilisation.

Les SODE avaient aussi pour mission la réalisation des infrastructures en milieu rural en complément de celles réalisées par le Fonds Régional d'Aménagement Rural (FRAR). Ainsi 15 000 projets d'équipements collectifs ont été réalisés depuis 1974 et plusieurs programmes d'ouverture et de reprofilage de pistes rurales ont été mis en œuvre pour désenclaver les régions et les zones de production par les FRAR.

Par ailleurs, l'Etat s'est désengagé de la distribution alimentaire en confiant cette mission aux opérateurs économiques privés. Ce désengagement a abouti à la création, par décret n° 84-934 du 27 juillet 1984, de l'Office de la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV). Cette disposition a permis à l'Etat d'orienter, d'appuyer et de contrôler ce secteur de distribution alimentaire. L'OCPV intervient pour la commercialisation des produits vivriers, d'une part, et d'autre part elle participe à la définition et à l'application de toute politique visant à l'amélioration de l'approvisionnement et à la distribution des produits vivriers.

Durant la deuxième phase, la politique de développement de l'Agriculture s'est traduite par l'élaboration du Plan Directeur de Développement Agricole (PDDA 1992-2015), adopté par le Gouvernement en juillet 1993. Ce Plan visait : (i) l'amélioration de la compétitivité, notamment par l'accroissement de la productivité, (ii) la recherche de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, et (iii) la diversification des productions agricoles. Sur la base de ce Plan directeur, la Côte d'Ivoire a engagé une restructuration de ses services agricoles et de recherche qui visait, en outre : (i) la responsabilisation de la profession agricole dans la gestion du développement, notamment à travers la vulgarisation, la recherche et la formation et ; (ii) le recentrage de l'Etat sur ses fonctions régaliennes (orientation, incitation, réglementation et contrôle).

Cette restructuration a abouti (i) à la création de l'ANADER en juin 1994 sous forme de société d'économie mixte de type particulier puis de société anonyme à participation publique en avril 1998 ; (ii) à la création du CNRA en avril 1998 également sous forme de société anonyme à participation publique ; (iii) la mise en place du Fonds Interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA) à travers la loi n° 001-635 du 9 octobre 2001 portant institution de fonds de développement agricole et le décret n°2002-520 du 11 décembre 2002 portant création et organisation du FIRCA.

Au plan de l'encadrement du monde rural, l'ANADER fournit les services agricoles, notamment l'appui (i) à la production, à la vulgarisation, (ii) au renforcement des capacités et (iii) à la professionnalisation des organisations agricoles. Le CNRA mène pour sa part les activités de recherche dans le secteur agricole et le FIRCA pour le financement des activités de recherche et de conseils agricoles.

Il convient de noter que la fin des années 90 a vu naître des projets de type nouveau centrés sur l'approche participative en vue de la structuration du milieu rural. Il s'agit notamment du Programme National d'Appui à la Gestion de l'Espace Rural (PNAGER) et du Programme National de Gestion des Terroirs (PNGTER).

En ce qui concerne le secteur de l'Élevage, un Programme Sectoriel Elevage (PSE) a été élaboré avec des axes et stratégies bien adaptés audit secteur. Le PSE visait à la fois, l'amélioration et la sécurisation de l'approvisionnement national en protéines animales et d'origine animale de qualité.

En matière de pêche en Côte d'Ivoire, il existe un certain nombre de documents de politique nationale de la pêche dont le volet pêche du Plan Directeur de Développement Agricole 1992-2015, de la lettre de politique du secteur de la pêche et d'aquaculture (LPSPA) et du Plan Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture (PDPA).

La stratégie de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture veut contribuer à atteindre les résultats de l'axe 2 du PND 2012-2015, portant sur « la création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de croissance repartis dans l'équité ». Cet axe 2 du PND sera atteint à travers une gestion durable et responsable des ressources halieutiques, l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la pêche, le renforcement des capacités des acteurs de la pêche et le développement de l'aquaculture. Enfin, la mise en place de Systèmes de

Suivi-Evaluation des stratégies et des programmes publics est aujourd'hui une priorité pour les Etats dans le cadre de la bonne gouvernance.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) avec l'appui du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), s'est engagé dans la mise en place du système de Suivi-Evaluation du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2010-2015) inspiré du Document de stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et du PDDA. Ce système de Suivi-Evaluation est un important instrument de mise en œuvre de la Politique Agricole de la Côte d'Ivoire.

Dans sa vision de devenir un pays émergent à l'horizon 2020, l'Etat de Côte d'Ivoire a décidé de donner une nouvelle impulsion à sa politique de développement, à travers l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012-2015. Cette nouvelle stratégie, fondée sur l'investissement privé et public, vise à réduire de manière significative le taux de pauvreté d'ici à 2015.

Pour un meilleur suivi-évaluation du PND plus spécifiquement le PNIA, la Côte d'Ivoire a élaboré sa dernière Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2012-2015). En effet, la SNDS doit permettre de produire les indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes de l'Etat, notamment le Plan National de Développement (PND 2012-2015). Il s'est avéré nécessaire de l'actualiser et de l'aligner sur la période de couverture de celui-ci pour plus de cohérence et d'efficacité dans les actions à entreprendre.

La SNDS s'aligne sur les règles de Gestion Axée sur les Résultats. Les axes stratégiques de cette SNDS 2012-2015 sont : (i) le renforcement du dispositif institutionnel et de la coordination, (ii) l'accroissement de la capacité de production des acteurs du SSN, (iii) l'amélioration de la production statistique et (iv) la promotion, la vulgarisation et l'utilisation des statistiques.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a jugé nécessaire de disposer d'informations statistiques fiables et complètes sur la nature et la structure des exploitations agricoles. En effet, depuis la réalisation des deux recensements nationaux de l'agriculture de 1974 et de 2001, dont les données sont obsolètes, la Côte d'Ivoire ne disposant plus d'informations structurelles fiables sur le monde agricole et rural. Il a donc jugé nécessaire d'organiser avec l'appui des partenaires au développement (Union Européenne et FAO) son troisième recensement de l'agriculture. Un projet a donc été inscrit à cet effet au PNIA avec deux volets que sont le Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles (REEA) et l'Amélioration de la représentativité du monde rural.

Le REEA s'inscrit aussi dans le cadre de la "Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales" (Programme mondial de recensement de l'agriculture 2010). Il contribuera à produire de manière régulière un ensemble minimum de données de base sur le secteur agricole (premier pilier de la Stratégie Mondiale) pour une bonne orientation des décisions en matière de planification agricole et de formulation de politique de sécurité alimentaire. Cela permettra de répondre à la demande croissante des décideurs politiques et

des bailleurs de fonds en informations en vue de maîtriser les problématiques liées à la réduction de la pauvreté dans son ensemble et le développement durable en particulier.

1.2. Géographie

La Côte d'Ivoire, située dans la zone intertropicale, au bord du Golfe de Guinée, d'une superficie de 322 462 km², est un pays caractérisé par un relief peu élevé. Les terres sont constituées en majeure partie de plateaux et de plaines. Les eaux couvrent environ 4 462 km², soit 1,38% de la superficie totale.

Son territoire se trouve dans l'hémisphère nord, entre les 4°30' et 10°30' de latitude nord et entre les 2°30' et 8°30' de longitude ouest. Le pays est limité au Sud par l'océan atlantique sur 550 Km, à l'Est par le Ghana sur 640 Km, au Nord par le Burkina Faso sur 490 Km et le Mali sur 370 Km, à l'Ouest par la Guinée sur 610 Km et le Libéria sur 580 Km.

Le pays est constitué de quatre zones agro écologiques (la zone guinéenne, la zone soudanaise, la zone soudano-guinéenne 1 et la zone soudano guinéenne 2). Il est également subdivisé en trois grandes zones écologiques du sud au nord : forêt dense bordant les fleuves et forêt tropicale couvrant le reste du bassin côtier, la savane (végétation dominante dans le pays), et la zone soudanienne.

Le climat est à dominance chaud, humide et tempéré par les courants atlantiques. Le pays connaît en général des variations importantes de température entre le Nord et le Sud en fonction des saisons. Les températures oscillent autour de 28°C en moyenne.

Le régime pluviométrique de la Côte d'Ivoire est bimodal (du littoral et du Sud-intérieur) ou unimodal (Nord). Le centre a un régime pluviométrique de transition ; il est souvent bimodal ou unimodal selon les conditions pluviométriques de l'année. D'une manière générale, il existe quatre (4) saisons dont deux sèches et deux pluvieuses. Les précipitations varient avec des hauteurs moyennes de 950 mm au Nord-Est à 2 400 mm dans les extrêmes sud-ouest et sud-est, propices à une agriculture diversifiée¹.

Le réseau hydrographique est composé de quatre grands bassins que sont la Comoé (1 160 km de long, 78 000 km² de surface), le fleuve Bandama (1 050 km de long et 97 000 km² de surface) prennent leur source au Burkina Faso, le Sassandra (650 km de long, 5 000 km² de surface) et le Cavally (700 km de long, 28 800 km² avec 15 000 km² en territoire ivoirien) qui prennent leur source en Guinée Conakry. A côté de ces grands bassins, la Côte d'Ivoire compte une dizaine de petits bassins côtiers (Tano, Bia, Mé, Boubo, Agnéby, Niouniourou, San-Pedro, Néro, Méné, Tabou) et de sous-bassins du Niger (la Bagoé et le Baoulé).

Les terres cultivables de la Côte d'Ivoire sont estimées à 17 millions d'hectares, soit 53% de la superficie totale du pays. Le potentiel en terres irrigables est estimé à 430 685 hectares dont 56 560 hectares sont aménagés et 32 484 hectares exploités. En outre, la Côte d'Ivoire

¹ INS, Enquête Démographique de Santé, 2011-2012

compte environ 350 000 hectares de plans d'eau intérieurs, 150 000 hectares de lagune et une façade maritime de 550 kilomètres.

Les conditions géographiques et climatiques, favorables à la production de nombreuses variétés de cultures, font de la Côte d'Ivoire un pays à d'énormes potentialités agricoles.

1.3. Population

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,6% entre 1998 et 2004 et une densité de 70,3 habitants/km², la population totale est de 22 671 331 habitants, dont 51,6% d'hommes et 48,4% de femmes en 2014. Le pays abrite environ 5,5 millions d'étrangers en 2014.

Selon les différents recensements de la population réalisés, la part de la population rurale dans la population totale baisse progressivement avec des proportions de 68,0% en 1975 ; 60,9% en 1988 ; 57,7% en 1998 et 49,7% en 2014. En 2014, la Côte d'Ivoire compte environs 4,17 millions de ménages. La taille moyenne des ménages est estimée à 5,4 tandis que l'indice synthétique de fécondité est de 5,0².

La croissance de la population reste marquée par deux phénomènes : (i) l'urbanisation rapide passant de 32,0% en 1975 à 50,3% en 2014 et (ii) la prédominance de la jeunesse dans la population. En effet, la population nationale est constituée de 77,7% de jeunes de moins de 35 ans et 41,5% de très jeunes de moins de 15 ans. La proportion des jeunes femmes (33,5%) est plus importante que celle des jeunes hommes (29,0%) pour la tranche d'âge 20-45 ans dénotant une certaine dépopulation du monde rural de sa population active³.

En 2014, 63,1% de la population ivoirienne est en âge de travailler dont 60,0% d'hommes. Le taux de chômage a baissé de 2 points passant de 8,7% en 2012 à 6,7% en 2014 (2,3% en milieu rural)⁴. Par ailleurs, le taux d'alphabétisation est seulement de 45,0% (53,3% pour les hommes et 36,3% pour les femmes).

Les huit principales villes que sont Abidjan (capitale économique), Yamoussoukro (capitale politique) Bouaké, Daloa, Korhogo, San-Pedro (abritant le deuxième port du pays), Gagnoa et Man, contiennent plus de 27,1% de la population nationale.

1.4. Economie

L'évolution économique de la Côte d'Ivoire depuis son indépendance a été marquée par deux grandes périodes. La période 1960-1979 caractérisée par une croissance économique soutenue, fondée sur les cultures de rente et une paix sociale qui ont permis de poser les bases de l'infrastructure économique et sociale. La période 1980-2011, avec l'effondrement de cours des produits agricoles de rentes et la crise militaro-politique de 2002 à 2011 ont fragilisé la cohésion sociale, ralenti le développement économique et augmenté la pauvreté.

² INS, Enquête Démographique de Santé, 2011-2012

³ RGPH 2014

⁴ AGEPE, Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants, 2014

Après la sortie de crise, le Gouvernement ivoirien, s'appuyant sur la vision de développement à long terme basée sur les sources de croissance transversales et verticales et tirant les leçons des décennies passées, a décidé de donner une nouvelle impulsion à sa politique de développement, à travers l'élaboration du PND 2012-2015. Cette nouvelle stratégie s'appuie sur un programme de redressement et de développement ambitieux et réaliste fondé sur l'investissement privé et public. Elle vise également à ramener le pays sur le sentier d'une croissance soutenue, inclusive et solidaire, pour l'atteinte de l'émergente à l'horizon 2020.

Le PND replace la planification stratégique et la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) au cœur de l'action publique et capitalise sur les acquis du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), à travers la prise en compte des défis nouveaux nés des différentes crises qu'a connues le pays depuis trois décennies, des goulots d'étranglement pour l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD), du Programme Economique et Financier, du Programme Présidentiel et des sources potentielles de croissance du pays.

La contribution du secteur agricole à la formation du PIB a progressivement régressé pour se situer en 2016 à 22,5% du PIB avec un secteur tertiaire en forte croissance, impulsée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le rôle de l'agriculture dans l'économie ivoirienne n'est certes plus ce qu'il était dans les années d'indépendance (1960 à 1999), où sa contribution représentait $\frac{1}{3}$ du PIB et $\frac{1}{2}$ de l'emploi. Cependant, son poids économique demeure toujours très important. Le PIB agricole depuis les années 2000 a toujours été supérieur à $\frac{1}{5}$ du PIB national et occupe désormais environs $\frac{2}{3}$ de la population active.

Avec la mise en œuvre des programmes de soutiens à l'activité agricole en 2010, le secteur primaire renoue avec la croissance pour se situer à 24,5% du PIB.

Entre 2011 et 2014⁵, le secteur primaire représente en moyenne 22,5% de la richesse nationale. Dans cette part, l'agriculture contribue à elle seule à plus de 21% du PIB (plus de 11% pour l'agriculture vivrière et environ 10% pour l'agriculture d'exportation). L'élevage, la sylviculture et la pêche restent encore des activités économiques secondaires. L'élevage représente 1,3% du PIB, la sylviculture 0,3% et la pêche 0,1%.

En 2015⁶, le PIB nominal est estimé à 18 880 milliards de francs CFA (16 890,9 milliards de francs CFA en 2014) et le PIB/habitant se situe autour de 731 453 francs CFA. La structure de l'économie ivoirienne reste dominée par le secteur agricole qui représente 21,1% du PIB, emploie les $\frac{2}{3}$ de la population active et génère 66% des recettes d'exportation.

Les cultures pérennes et annuelles d'exportation ont constitué et restent le moteur du développement économique de la Côte d'Ivoire. La part moyenne entre 2010 et 2015 des exportations des produits agricoles dans les exportations totales est de 40%.

Les principaux produits d'exportation sont le café, le cacao, le coton, le caoutchouc, l'huile de palme, la noix de cajou, la noix de cola, la banane dessert et l'ananas. La Côte d'Ivoire

⁵ INS, Comptes nationaux, 2014

⁶ MPMEF/DGE/DCPE, 2015

demeure le 1er producteur mondial de cacao et de noix de cola, le 1er producteur africain de latex, de banane et le 1er exportateur mondial de noix de cajou.

La filière café-cacao a un poids très important dans l'économie ivoirienne. Elle occupe environ 60% des surfaces occupées par les cultures d'exportation; fournit environ 40% des revenus d'exportation et 70% des revenus agricoles. Elle contribue à environ 30% des recettes fiscales de l'Etat.

Les ressources animales (bovins, ovins, caprins, porcins, volaille, lapins) et halieutiques contribuent à l'amélioration des revenus et à la sécurité alimentaire.

Le rôle de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté et la faim mérite d'être renforcé, étant donné la sous-exploitation de ses potentialités. Le potentiel productif en animaux intervient directement dans le processus de transformation socio-économique et dans la sécurisation alimentaire et nutritionnelle des populations à plusieurs égards. En effet, l'élevage, en tant qu'activité de production, s'inscrit dans la même dynamique de sortir ou d'éviter le cycle vicieux de la pauvreté qui touche en majorité les populations rurales et de plus en plus celle des villes.

Les productions animales permettent non seulement d'améliorer le statut nutritionnel des populations, mais aussi et surtout, procurent des revenus à plusieurs franges des populations, à travers les échanges commerciaux.

Les autorités ivoiriennes ambitionnent faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif, l'Etat devra disposer de statistiques actualisées et fiables sur l'ensemble des secteurs d'activité du pays pour engager les réformes qui permettront de renforcer les politiques de développement existantes notamment dans le secteur agricole.

2.1. Objectifs et résultats attendus du REEA

2.1.1. Objectif général du REEA

L'**objectif général du REEA** est d'aider le Gouvernement à assurer une croissance soutenue du secteur agricole à travers la collecte de données structurelles sur l'agriculture ivoirienne et la production de statistiques agricoles qui serviront de base à la réorganisation du monde rural et à l'optimisation des ressources.

2.1.2. Objectifs spécifiques du REEA

De façon spécifique, il s'agit de :

- mettre en place une base de sondage multisectorielle ;
- renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures nationales en vue de la préparation et la réalisation des modules complémentaires ;
- améliorer la disponibilité des données sur l'agriculture prise au sens large (productions végétale, animale et halieutique) ;
- améliorer l'accès aux données du recensement agricole selon l'approche modulaire et celles des enquêtes spécifiques à travers la plateforme CountrySTAT ;
- contribuer à la mise en place d'un Système Permanent Intégré de Statistiques Agricoles (SPISA).

2.1.3. Résultats attendus du REEA

Les résultats attendus sont les suivants :

- la base de sondage multisectorielle est disponible ;
- les capacités techniques et opérationnelles des structures nationales sont renforcées en vue de la préparation et la réalisation des modules complémentaires ;
- la disponibilité des données sur l'agriculture prise au sens large (productions végétale, animale et halieutique) est améliorée ;
- les données du recensement agricole selon l'approche modulaire et celles des enquêtes spécifiques sont disponibles sur la plateforme CountrySTAT ;
- le Système Permanent Intégré de Statistiques Agropastorales (SPISA) est mis en place.

2.2. Champ du REEA

Le REEA couvre l'ensemble du territoire national. L'opération a concerné le milieu urbain et rural.

2.3. Unités statistiques

Les unités statistiques sont :

Module	Unités statistique
Module de base	- Ménages agricoles ; - Exploitants agricoles ; - Exploitations agricoles.
Module Communautaire	- Villages ruraux
Module OPA/OPE	- Organisations Professionnelles Agricoles et/ou d'Elevage (OPA/OPE)
Module Exploitations Modernes	- Entreprises agricoles du secteur moderne

2.4. Approche modulaire

L'exécution du REEA a été conduite selon l'approche modulaire tel que recommandé par la FAO dans le Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture (PMRA) 2010. Cette approche consiste à utiliser un module de base et des modules complémentaires pour la mise en œuvre des enquêtes annuelles entre deux recensements.

Pour le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, la mise en œuvre du module de base a été couplée avec un module communautaire, un module des exploitations modernes et un module OPA/OPE.

Les données structurelles collectées dans le module de base du REEA seront utilisées comme base de sondage pour les modules complémentaires.

2.5. Outils de collecte

Les outils de collecte utilisés dans le cadre du REEA sont :

- les fiches de dénombrement des ménages;
- les questionnaires Module de base, Communautaire, OPA/OPE, Exploitation Moderne ;
- les manuels d'instructions des agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs ;
- les répertoires des OPA/OPE et des Exploitations Modernes ;
- les tablettes des agents recenseurs ;
- les notebooks des contrôleurs ;
- les GPS.

2.6. Organisation de la collecte des données

2.6.1. Dispositif de terrain

Le personnel de terrain pour la mise en œuvre du REEA se compose de fonctionnaires ou agents de l'Etat et de contractuels.

Le personnel fonctionnaire du REEA est constitué de quinze (15) superviseurs régionaux sélectionnés parmi les agents en service dans les Directions régionales de l'Agriculture et de cent (100) superviseurs départementaux issus des Directions départementales du MINADER, du MIRAHA, du MINEF et du MINSEDD.

Le personnel contractuel du REEA est constitué de quinze (15) superviseurs informatiques, cinq cents (500) agents contrôleurs, deux mille cinq cents (2 500) agents enquêteurs et de dix-huit (18) chauffeurs contractuels.

2.6.2. Déploiement des équipes de collecte

En termes d'organisation du travail, une équipe composée d'un (1) agent contrôleur et de cinq (5) agents recenseurs travaille dans une même zone de dénombrement sur une période donnée. L'évolution de l'équipe s'est faite ZD par ZD. Cette approche permet au contrôleur d'être plus apte à assister ses agents dans la résolution des problèmes qui se posaient.

Le contrôleur en tant que chef d'équipe est chargé d'assurer, en liaison avec le superviseur départemental, la planification des travaux de collecte dans sa zone de contrôle, en établissant le programme d'activité de l'équipe sur l'étendue de la zone de travail.

2.6.3. Collecte des données

➤ Collecte des données du Module de base

Le dénombrement vise à répertorier l'ensemble des ménages sur l'étendue du territoire national. Dans la conduite des opérations de collecte du module de base, l'équipe de collecte procède à un dénombrement exhaustif de l'ensemble des ménages.

Ensuite l'agent contrôleur procède à l'assignation des ménages aux agents enquêteurs sous sa responsabilité. L'agent enquêteur procède à l'identification des ménages agricoles⁷, puis procède à l'interview des ménages et exploitants agricoles au moyen du questionnaire module de base selon la méthode « Entretien individuel assisté par ordinateur (Computer Assisted Personal Interview - CAPI) ».

En dehors du CAPI, le Système de Positionnement Global (GPS) a aussi été utilisé pendant la collecte des données du module de base du REEA pour trouver la position géographique d'un ménage agricole par sa longitude et sa latitude. En effet, l'agent enquêteur enregistre

⁷ Un ménage agricole est un ménage dans lequel au moins un membre exerce une activité agricole au sens large (agriculture, sylviculture, élevage, aquaculture, pêche).

également les coordonnées géographiques des ménages des exploitants. La collecte des coordonnées GPS présente plusieurs avantages pour la préparation de la base de sondage du recensement ou de l'échantillon-maître. Ce système permet aussi de géo-référencer les exploitations et les terres dans les zones administratives.

Lors de la collecte des données sur le terrain, les contrôleurs et superviseurs s'assurent de la présence effective des enquêteurs dans les ménages et en même temps apportent des appuis techniques et administratifs aux enquêteurs si nécessaire.

➤ **Collecte des données du Module communautaire**

La méthode utilisée a consisté à un focus group avec la chefferie. La collecte des données du module communautaire a été réalisée à partir des notebooks des contrôleurs. Les questions sont posées par l'agent contrôleur (assisté par les agents enquêteurs) au chef de village et ses notables. Après une concertation entre les membres de la chefferie, la réponse est donnée soit par le chef, son secrétaire ou son porte-parole selon les cas de figure.

Le GPS a été également utilisé pendant la collecte des données du module communautaire pour le relevé des coordonnées géographiques des villages ruraux.

➤ **Collecte des données du Module OPA/OPE**

La collecte des données auprès des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA/OPE) s'est déroulée à trois (3) niveaux :

- au niveau des sièges des OPA/OPE pré-identifiées par les Directions Régionales des ministères parties prenantes du REEA. Le questionnaire OPA/OPE a été administré par interview directe d'un responsable de la structure ;
- Au niveau des communautés villageoises et des ménages pendant l'administration du module de base et du module communautaire;
- Au niveau des sources administratives (DOPA/MINADER, MIRAH).

➤ **Collecte des données du Module Exploitations modernes**

Le répertoire des Exploitations Modernes a été établi à partir des données de l'INS et des différentes Directions Régionales des ministères parties prenantes du REEA. En outre, l'administration du module communautaire a permis d'identifier de nouvelles exploitations modernes qui ont été ajoutés à la liste.

2.6.4. Transmission des données

Deux (2) modes de transmission des données ont été adoptés dans le cadre du REEA. Il s'agit de l'acheminement des données par internet via Dropbox et la transmission physique (disque dur, clé USB et support papier).

Lors de la transmission des données, aucune concaténation n'était possible sur le terrain. Cette tâche était exclusivement réservée aux superviseurs informatiques basés au bureau central.

2.7. Contrôle qualité

Des dispositions techniques ont été prises, à différents niveaux, pour assurer la qualité des données collectées sur le terrain. La première disposition consiste à incorporer des contrôles de cohérence dans les masques de saisie relatifs aux différents questionnaires afin de réduire au maximum les erreurs de saisie des données, les aberrations, les incohérences et les données incomplètes.

Deux programmes essentiels ont été conçus : **programme de contrôle de cohérence des données** et **programme de suivi des équipes**.

Le programme de contrôle de cohérence et d'intégrité des données a été exécuté par les contrôleurs, superviseurs informatiques et les informaticiens basés au bureau central. Le second programme a permis de suivre la mobilité des équipes sur le terrain.

2.8. Traitement et Analyse des données

Le plan de traitement des données a porté sur les aspects suivants : (i) la préparation du matériel, (ii) l'apurement des fichiers, (iii) la validation des données et (iv) la tabulation.

Cette étape a consisté à traiter l'ensemble des données du REEA en vue de fournir tous les résultats et de permettre les analyses envisagées. Le traitement informatique s'est fait au niveau central, à Abidjan, sur serveur et sur micro-ordinateurs.

Le logiciel utilisé pour traiter les données du REEA est CSPro version 6.1.

La phase d'apurement est un processus itératif qui consiste au nettoyage de la base de données et abouti à la constitution de fichiers propres. Il s'agit du contrôle d'exhaustivité, de cohérence des données saisies et de correction des données.

Le contrôle de saisie est un mécanisme qui est défini lors de la conception du masque de saisie. Quant au contrôle de l'exhaustivité des réponses, il consiste à identifier les variables non renseignées afin de les corriger. Le contrôle des erreurs de cohérence des données saisies consiste à vérifier les diverses occurrences pour s'assurer de leur exactitude. Ce travail consiste par ailleurs à la détection des champs non renseignés. Il a été fait à tous les niveaux de contrôle (agents enquêteurs, contrôleurs de terrain, superviseurs informatique, superviseurs départementaux, superviseurs régionaux et équipe du bureau central).

La tabulation a été réalisée à partir des programmes de tabulation réalisés sur la base des différents plans de tabulation conformément aux objectifs du REEA. La tabulation est en fait l'édition des principaux tableaux répondant aux objectifs de réalisation des travaux d'enquête. Les plans de tabulation ont été réalisés par les statisticiens de la Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique (DSDI) du MINADER, avec la participation active de l'INS. Ces plans de tabulations ont été validés par le Comité Technique du REEA. Afin de s'assurer de la non distorsion des données après apurement, la tabulation s'est faite sous CSPro sur les deux versions de la base de données : brute et apurée.

L'analyse a permis de présenter et commenter les résultats du REEA. Les données du REEA ont été analysées selon deux (2) dans tous les volumes : **niveau national** et **niveau régional** (au niveau de chacune des 31 régions et 2 districts).

Les travaux d'analyse des résultats du REEA ont été organisés et exécutés entre les mois de mars et d'avril 2017 avec la participation de : (i) 41 membres du comité technique national du REEA, dont des représentants de l'INS, de l'ANADER et de la SODEFOR ; (ii) d'un consultant international en traitement de données ; (iii) d'un consultant international en analyse ; (iv) d'un consultant national en statistique agricole ; (v) d'un consultant national en genre ; (vi) d'un consultant national en communication et (vii) d'un consultant national en système d'information géographique.

Toutes les activités ont été coordonnées par (i) le Conseiller Technique Principal du REEA, (ii) le Coordonnateur National et (iii) son Adjoint.

Les contributions des différentes personnes qui ont pris part aux travaux d'analyse des résultats du REEA figurent en Annexe du présent document.

3.1. Résultats du module de base

Le module de base constitue le pilier du REEA. Au sens strict, il vise le dénombrement de tous les exploitants et exploitations agricoles du pays en vue de la réorganisation du monde agricole.

Cette partie est consacrée à la synthèse des résultats du module de base et aborde (i) les caractéristiques sociodémographiques des ménages et exploitants agricoles ; (ii) la production végétale ; (iii) la sylviculture ; (iv) l'élevage ; (v) l'aquaculture et enfin (vi) la pêche artisanale.

3.1.1. Résultats globaux du module de base

Le tableau 1 ci-dessous présente les principaux indicateurs portant sur les ménages agricoles et les exploitants agricoles.

Tableau 1 : Principaux indicateurs du module de base

Indicateurs clés	
Nombre total de ménages agricoles	1 407 451
<i>- dont Nombre total de ménages agricoles ruraux</i>	<i>1 026 564</i>
Taille moyenne des ménages agricoles	7,1
Taille moyenne des ménages agricoles ruraux	7,0
Nombre total d'exploitants agricoles	1 742 838
Proportion des exploitants vivant en milieu rural (en %)	73,1%
Proportion de femmes exploitantes (en %)	21,8 %
Âge moyen des exploitants agricoles	43 ans
Nombre moyen de parcelles par exploitant	2,0
Nombre total d'exploitants de culture végétale	1 664 302
<i>Nombre total d'exploitants de culture vivrière</i>	<i>1 096 650</i>
<i>Nombre total d'exploitants de cultures destinées à l'industrie ou à l'exportation</i>	<i>956 083</i>
Nombre total d'exploitants pratiquant l'élevage	666 479
Nombre total d'exploitants aquacole	2 905
Nombre total d'exploitants sylvicole	12 580
Nombre total d'exploitants pratiquant la pêche	33 099

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

3.1.2. Répartition géographique et par activité des ménages agricoles

Un ménage agricole est un ménage dans lequel au moins un membre exerce une activité agricole au sens large (agriculture, sylviculture, élevage, aquaculture, pêche).

➤ **Analyse des ménages agricoles par région selon le milieu de résidence et la taille**

Il ressort du tableau 1 ci-dessous que la Côte d'Ivoire compte un effectif total de **1 407 451 ménages agricoles** dont 1 026 564 vivants en milieu rural et 380 887 en milieu urbain. Les ménages agricoles ruraux représentent 72,9% de l'ensemble des ménages agricoles du pays contre 27,1% pour les ménages agricoles en milieu urbain.

Tableau 2 : Répartition des ménages agricoles par région selon le milieu de résidence et la taille

Régions administratives	Nombre de Ménages agricoles			Taille moyenne des ménages agricoles		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Ensemble*
TOTAL CÔTE D'IVOIRE	380 887	1 026 564	1 407 451	7,4	7,0	7,1
AGNEBY-TIASSA	12 791	31 788	44 579	6,7	6,5	6,5
BAFING	4 154	15 853	20 007	7,6	6,2	6,5
BAGOUE	9 075	13 459	22 534	10,7	11,0	10,8
BELIER	7 477	27 967	35 444	7,0	6,4	6,5
BERE	6 199	22 494	28 693	8,6	8,8	8,7
BOUNKANI	5 085	16 615	21 700	7,5	7,9	7,8
CAVALLY	19 603	31 432	51 035	5,9	5,8	5,8
D. A. D'ABIDJAN	1 499	6 680	8 179	7,7	5,0	5,5
D. A. YAMOOUSSOUKRO	4 217	13 392	17 609	7,7	6,7	6,9
FOLON	1 909	5 322	7 231	12,0	13,0	12,7
GBEKE	13 875	41 542	55 417	8,1	6,6	7,0
GBÖKLE	8 145	27 667	35 812	6,7	6,8	6,8
GÔH	18 006	49 859	67 865	7,6	6,8	7,1
GONTOUGO	17 325	53 958	71 283	5,7	5,6	5,6
GRANDS-PONTS	6 514	11 620	18 134	6,7	6,5	6,6
GUEMON	19 467	59 836	79 303	7,0	6,8	6,9
HAMBOL	13 997	26 076	40 073	6,4	6,3	6,4
HAUT-SASSANDRA	25 248	72 232	97 480	8,1	7,8	7,9
IFFOU	6 561	21 101	27 662	7,0	6,6	6,7
INDENIE-DJUABLIN	12 927	20 802	33 729	6,7	7,2	7,0
KABADOUGOU	5 807	9 229	15 036	10,0	10,4	10,2
LÔH-DJIBOUA	20 140	52 314	72 454	7,7	7,3	7,4
MARAHOUÉ	23 565	44 018	67 583	8,2	7,3	7,6
ME	15 920	22 021	37 941	6,8	6,1	6,4
MORONOU	9 332	15 081	24 413	7,0	7,0	7,0
NAWA	14 894	60 978	75 872	7,2	7,6	7,6
N'ZI	4 361	17 456	21 817	7,0	6,4	6,5
PORO	16 555	39 947	56 502	8,1	7,3	7,6
SAN-PEDRO	11 207	51 649	62 856	6,9	7,0	7,0
SUD-COMOE	6 948	21 916	28 864	6,5	6,5	6,5
TCHOLOGO	9 807	23 817	33 624	9,3	9,0	9,1
TONKPI	22 660	83 809	106 469	6,4	5,5	5,7
WORODOUGOU	5 617	14 634	20 251	9,1	8,1	8,4

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/20164

*Ensemble : Non cumulatif

La région du TONKPI compte le plus grand nombre de ménages agricoles du pays avec 106 469 ménages agricoles dont 83 809 ménages agricoles ruraux et 22 660 ménages agricoles urbains. Les régions du HAUT-SASSANDRA, du GUEMON, de la NAWA, du LÔH-DJIBOUA et du GONTOUGO dépasse chacun la barre de 70 000 ménages agricoles. A contrario, le District Autonome (D.A) d'ABIDJAN et la région du FOLON constituent les deux régions qui enregistrent le plus faible nombre de ménages agricoles (moins de 9 000 ménages agricoles chacun).

La taille⁸ moyenne des ménages agricoles est estimée à 7,1. Les ménages agricoles ruraux sont en général moins peuplés que les ménages agricoles urbains. La taille moyenne des ménages agricoles ruraux est estimée à 7,0 (cf. **tableau 2**).

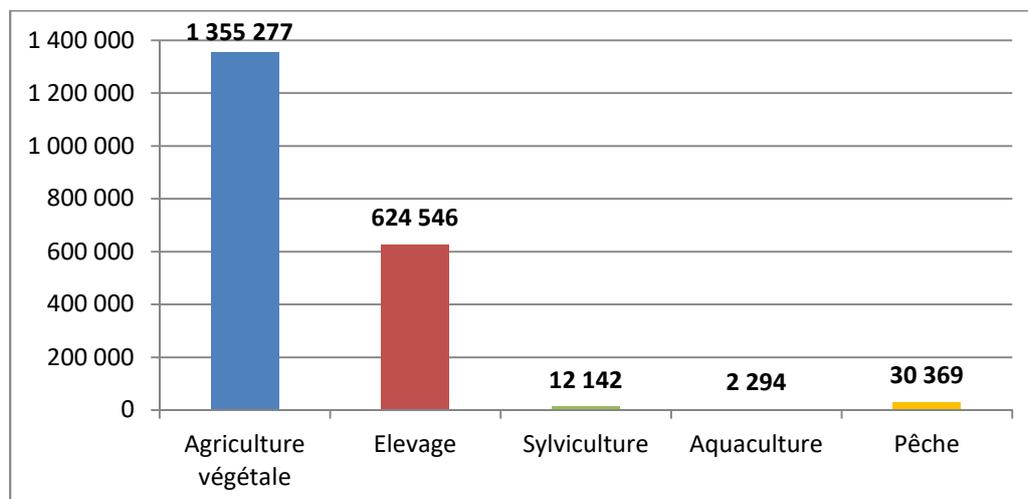
Les tailles moyennes des ménages agricoles de douze (12) régions sont individuellement supérieures à la moyenne nationale. Leurs tailles oscillent entre 7,4 et 12,7. Le top 3 des tailles moyennes des ménages agricoles par région est constitué du FOLON (12,7), de la BAGOUE (10,8) et du KABADOUGOU (10,2).

Quatre (4) régions ont les plus faibles tailles moyennes de ménages agricoles avoisinant la taille⁹ moyenne des ménages en Côte d'Ivoire. Ces régions sont : le CAVALLY (5,8), le TONKI (5,7), le GONTOUGO (5,6) et le D.A D'ABIDJAN (5,5).

➤ **Analyse des ménages agricoles selon l'activité**

Le principal fait qui ressort des résultats est que, sur 1 407 451 ménages agricoles que compte la Côte d'Ivoire, **la production végétale est l'activité la plus pratiquée par les ménages agricoles (1 355 277 ménages)**, suivie de l'élevage (624 536 ménages) puis la pêche (30 369 ménages). La sylviculture est pratiquée par 12 131 ménages agricoles tandis que l'aquaculture est exercée par 2 294 ménages (cf. **graphique 1**).

Graphique 1 : Répartition des ménages agricoles selon l'activité



Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

⁸ REEA 2015/2016 : La taille moyenne des ménages agricoles est de 7,1

⁹ RGPH 2014 : La taille moyenne des ménages est de 5,4

3.1.3. Caractéristiques des exploitants agricoles

Un **Exploitant agricole** est une personne physique ou personne morale responsable de la marche de l'exploitation agricole et des grandes décisions concernant l'utilisation des ressources qui a également la responsabilité technique et financière de l'exploitation.

L'exploitant agricole est aussi appelé chef d'exploitation.

➤ Analyse des exploitants selon le sexe et le type d'activité

Il ressort du tableau 3 ci-dessous que la Côte d'Ivoire compte **1 742 838 exploitants agricoles ou chefs d'exploitation** dont 1 363 180 hommes (78,2%) et 379 658 femmes (21,8%).

La production végétale est pratiquée par **1 664 302 exploitants agricoles**, soit 95,5% de l'ensemble des exploitants. Parmi ces 1 664 302 chefs d'exploitation, l'on dénombre 362 916 femmes, soit 21,8% des exploitants de la production végétale.

L'élevage, deuxième activité du secteur primaire rassemble **666 479 exploitants**, soit 38,2% de l'ensemble des exploitants. Les femmes évoluant dans cette activité, au nombre de 92 308, représentent 13,9% de l'ensemble des exploitants pratiquant l'élevage.

La sylviculture rassemble **12 580 exploitants**, soit 0,7% de l'ensemble des exploitants agricoles. Les femmes évoluant dans ce secteur d'activité, au nombre de 1 173, représentent 9,3% des sylviculteurs.

La pêche artisanale est pratiquée par **33 099 exploitants**, soit 1,9% de l'ensemble des exploitants agricoles du pays. Cette activité est majoritairement exercée par les hommes qui représentent 90,5% de l'effectif des pêcheurs en Côte d'Ivoire. Les femmes qui exercent dans la pêche artisanale sont au nombre de 3 133, soit 9,5% des pêcheurs.

L'aquaculture est l'activité qui a le plus faible nombre d'exploitants. Au total, l'on dénombre **2 905 aquaculteurs**, dont 577 femmes (19,9%).

Tableau 3 : Répartition des exploitants par activité agricole selon le sexe

Activité agricole	Sexe de l'exploitant		
	Masculin	Féminin	Total
Production végétale	1 301 386	362 916	1 664 302
Elevage	574 171	92 308	666 479
Sylviculture	11 407	1 173	12 580
Pêche artisanale	29 966	3 133	33 099
Aquaculture	2 328	577	2 905
Ensemble Côte d'Ivoire*	1 363 180	379 658	1 742 838

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/20164

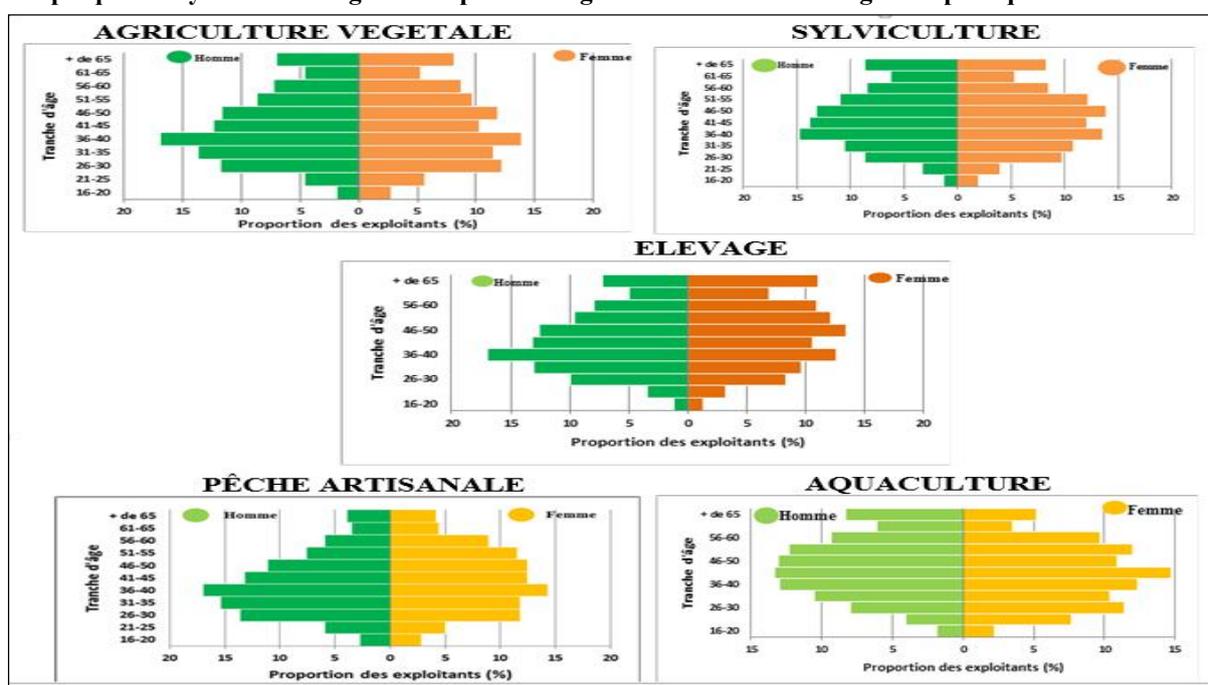
*Ensemble : Non cumulatif

➤ **Analyse des exploitants selon le groupe d'âge, le sexe et le type d'activité**

Le graphique 2 ci-dessous fait une analyse multivariée des groupes d'âge et le sexe des 1 742 838 exploitants agricoles repartis par secteur d'activité. L'analyse porte sur **1 664 302 exploitants de la production végétale (95,5%), 666 479 exploitants de la pêche (38,2%), 12 580 exploitants sylvicoles (0,7%), 33 099 exploitants pratiquant la pêche artisanale et 2 905 exploitants aquaculteurs (2,1%)**.

Les pyramides d'âge montrent que la structure d'âge est la même aussi bien chez les hommes que chez les femmes pour toutes les activités avec une forte représentativité interne pour le groupe d'âge 36-40 ans où plus de 14% des exploitants sont concentrés en dehors de l'aquaculture (12,8%). Les jeunes femmes dont l'âge varie entre 16 et 20 ans sont quasi absentes dans l'élevage, la pêche et l'aquaculture.

Graphique 2 : Pyramide des âges des exploitants agricoles selon l'activité agricole pratiquée



Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

3.1.4. Caractéristiques des parcelles

La répartition des parcelles de cultures végétales par type de culture selon le sexe de l'exploitant est indiquée dans le tableau 4. L'on note **3 331 653 parcelles de cultures végétales dont 58,6%** pour les cultures vivrières et 63,2% pour les cultures destinée à l'industrie ou à l'exportation.

Tableau 4 : Répartition des parcelles de cultures végétales par type de culture selon le sexe de l'exploitant

Types de culture	Sexe de l'exploitant		
	Masculin	Féminin	Ensemble*
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	2 720 271	611 382	3 331 653
Agriculture Vivrière	1 526 699	424 324	1 951 023
Agriculture destinée à l'industrie ou à l'exportation	1 810 326	295 667	2 105 993

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

*Ensemble : Non cumulatif

3.1.5. Pêche artisanale

Le tableau 5 ci-dessus indique que l'activité de la pêche en Côte d'Ivoire compte 33.099 exploitants dont 29 966 hommes (90,5%) et 3 133 femmes (9,5%). Les régions de TONKPI, des GRANDS-PONTS et du SUD-COMOE comptent plus d'un tiers des pêcheurs de la Côte d'Ivoire. Dans les régions du KABADOUGOU, du FOLON et du PORO, 25% au moins des pêcheurs sont des femmes.

Tableau 5 : Répartition des exploitants pratiquant la pêche par région selon le sexe

Régions administratives	Nombre d'exploitants		
	Masculin	Féminin	Total
TOTAL COTE D'IVOIRE	29 966	3 133	33 099
AGNEBY-TIASSA	907	10	917
BAFING	182	14	196
BAGOUE	495	86	581
BELIER	839	3	842
BERE	193	1	194
BOUNKANI	38	0	38
CAVALLY	371	100	471
D. A. D'ABIDJAN	571	17	588
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	297	7	304
FOLON	429	158	587
GBEKE	1 004	18	1 022
GBÔKLE	1 352	53	1 405
GÔH	969	157	1 126
GONTOUGO	90	0	90
GRANDS-PONTS	2 985	48	3 033
GUEMON	1 233	92	1 325
HAMBOL	323	7	330
HAUT-SASSANDRA	1 780	418	2 198
IFFOU	151	1	152
INDENIE-DJUABLIN	291	7	298
KABADOUGOU	149	92	241
LÔH-DJIBOUA	959	76	1 035
MARAHOUÉ	783	24	807
ME	412	10	422
MORONOU	52	1	53
NAWA	1 283	94	1 377
N'ZI	358	3	361
PORO	291	97	388
SAN-PEDRO	2 063	55	2 118
SUD-COMOE	2 995	21	3 016
TCHOLOGO	366	2	368
TONKPI	5 632	1456	7 088
WORODOUGOU	123	5	128

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

3.1.6. Aquaculture

Un aperçu du tableau 6 ci-dessous révèle qu'en Côte d'Ivoire, le titre d'occupation des bassins/étangs aquacoles est en majeure partie coutumier suivi de la concession définitive avec respectivement 2 081 (41,5%) et 1 969 (39,4%) titres d'occupation.

Dans une moindre mesure, la concession provisoire, l'occupation sans autorisation et le certificat foncier ont des proportions respectives de 10,3% ; 3,4% et 2,5% des bassins/étangs aquacoles.

Tableau 6 : Répartition des bassins/étangs aquacoles par titre d'occupation selon le sexe de l'exploitant

Titre d'occupation	Nombre de bassin/étangs		
	Masculin	Féminin	Total
TOTAL CÔTE D'IVOIRE	4 788	214	5 002
Coutumier	1 966	115	2 081
Concession définitive	1 913	56	1 969
Concession provisoire	498	20	518
Sans autorisation	160	10	170
Certificat foncier	123	3	126
Titre foncier	73	6	79
Contrat de location	55	4	59

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

3.1.7. Sylviculture

Le tableau 7 ci-dessus présente la répartition des parcelles sylvicoles selon le mode de faire valoir et le sexe de l'exploitant. On note que les sylviculteurs de sexe masculin (90,7%) ont plus de parcelles que ceux de sexe féminin (9,3%).

Il faut noter que le mode de faire valoir le plus répandu est le faire-valoir direct (97,2%). Le métayage, le fermage, le prêt et tout autre mode de faire valoir dans la sylviculture ne sont pratiqués que sur 2,8% des parcelles sylvicoles.

Tableau 7 : Répartition des parcelles sylvicoles selon le mode de faire valoir et le sexe

Mode de faire-valoir	Nombre de parcelles sylvicoles		
	Masculin	Féminin	Total
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	11 415	1 173	12 588
Direct	11 096	1 142	12 237
Métayage	176	23	199
Fermage	44	3	47
Prêt	47	1	48
Autres	52	4	56

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

3.2. Résultats du module communautaire

Le module communautaire du Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) 2015/2016 vise à fournir les renseignements sur les communautés villageoises rurales. Il a été conduit dans les villages de la Côte d'Ivoire situés principalement en zone rurale afin de les caractériser par rapport aux besoins des communautés en matière d'éducation et de formation, de santé, d'amélioration des conditions de production, etc.

3.2.1. Indicateurs globaux du module communautaire

Le tableau 8 ci-dessous présente les principaux indicateurs clés du module communautaire.

Tableau 8 : Principaux indicateurs du module communautaire

Indicateurs clés	Effectif	en %
villages ruraux enquêtés	5 767	
villages situés à 10 km et plus du chef-lieu de la Sous-préfecture	3 030	52,5
villages ruraux accessibles par route non bitumée ou piste	4 565	79,2
villages ruraux disposant d'au moins d'une infrastructure vétérinaire	646	11,2
villages ruraux disposant d'au moins une unité de transformations de produits agricoles	530	9,2
villages ruraux disposant de forêts sacrées	3 258	56,5
villages ruraux disposant de bois communautaires	551	9,6
villages ruraux disposant de terres réservées aux pâturages	264	4,6
villages ruraux disposant d'au moins une unité de conservation et de stockage de produits agricoles	582	10,1
villages ruraux disposant d'un comité villageois de gestion du foncier rural	836	14,5

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

3.2.2. Caractéristiques des villages ruraux

➤ Type de villages ruraux

Sur la base des données collectées dans le cadre du REEA, les villages ruraux à un seul tenant concernent 2 829 sur l'ensemble des villages ruraux, soit 49,1%. Les villages avec campements, en deuxième position, concentrent 2 670 sur l'ensemble (46,3%). La part des regroupements de villages est de 4,6%.

➤ Localisation des villages ruraux par rapport à la sous-préfecture d'appartenance

La répartition des villages selon la distance par rapport à leur chef-lieu de sous-préfecture d'appartenance montre que 47,5% des villages ruraux se situent à moins de 10 Km de leur sous-préfecture d'appartenance contre 52,5% se situant au-delà.

➤ Principales voies d'accès

Sur 5 767 villages ruraux, 4 565 sont principalement accessibles par route non bitumée ou piste (79,2%). Aussi, 2,4% des villages ruraux sont principalement accessibles soit par des sentiers (1,9%) ou par voie ferroviaire ou fluviale (0,5%).

➤ Possession de ressources naturelles

Plus de la moitié des villages ruraux (56,5%) disposent de forêts sacrées. Les terres en friches (jachère) sont dans 41,0% des villages ruraux.

3.2.3. Infrastructures de base

Le recensement a porté sur certaines infrastructures de bases disponibles dans les villages ruraux dont l'existence de sources d'approvisionnement en eau et en énergie.

➤ Sources d'approvisionnement en eau

Au niveau national, sur 5 767 villages ruraux enquêtés, 3 873 villages disposent de pompes villageoises (67,2%) et 1 087 villages ruraux où sont installés des HVA (18,8%). Par ailleurs, 59,1% des villages ruraux utilisent également l'eau de puits comme source d'approvisionnement.

Sur l'ensemble des 5 767 villages ruraux enquêtés, un peu plus de la moitié (50,1%) ont indiqué avoir la pompe villageoise comme principale source d'approvisionnement en eau. L'eau de puits est la principale source d'approvisionnement en eau dans 15,7% des villages ruraux. Seulement 12,7% des villages ruraux utilisent principalement l'eau de SODECI comme principale source d'approvisionnement en eau.

➤ Sources d'alimentation en énergie électrique

La répartition des villages ruraux selon l'accès à l'électricité montre que 2 769 (48,0%) villages ruraux sont électrifiés contre 2 998 (52,0%) villages non électrifiés. Sur 2 769 villages électrifiés, il en ressort que 95,1% des villages bénéficient du réseau CIE. L'énergie solaire est utilisée dans 14,7% des villages et seulement 5,3% des villages disposent d'un groupe électrogène privé/communautaire.

➤ Infrastructures scolaires

✓ Ecole primaire

En Côte d'Ivoire, la majorité (78,8%) des villages ruraux enquêtés dispose d'écoles primaires en leur sein. Parmi les villages ruraux n'ayant pas d'école primaire, 17,4% des villages ruraux ont des écoles primaires distantes de 1 à 10 km. Les 3,8% des villages ruraux restants ont les écoles primaires les plus proches distantes à plus de 10 km.

✓ Collège ou lycée

En ce qui concerne l'accès aux collèges et lycées, seulement 5,6% des villages ruraux disposent de collège ou lycée. Plus de la moitié des villages (64,5%) ont accès aux collèges ou lycées distants de plus de 10 km du village.

3.2.4. Infrastructures sanitaires et vétérinaires

Il ressort de l'analyse des données que 80,4% des villages enquêtés disposent d'au moins un Etablissement Sanitaire de Premier Contact (ESPC) ou sont situés à moins de 5 Km d'au moins une infrastructure sanitaire (ESPC, Clinique ou Hôpital).

Sur l'ensemble des 5 767 villages ruraux enquêtés, seulement 646 disposent d'infrastructures vétérinaires (11,2%). 356 villages ruraux disposent de services vétérinaires publics (6,2%) ; 316 villages disposent de services vétérinaires privés (5,5%) ; 84 villages disposent de pharmacies vétérinaire (1,5%).

3.2.5. Infrastructures agricoles et services de soutien à l'agriculture

➤ Unités de commercialisation de produits agricoles/marchés

Concernant les unités de commercialisation de produits agricoles, il ressort que sur 5 767 villages ruraux, 80,1% en disposent. 27,2% de villages ruraux disposent d'unités de commercialisation de produits halieutiques. Les unités de commercialisation de produits d'élevage existent dans 22,2% des villages ruraux tandis que les unités de commercialisation du bois le sont dans 16,0% des villages.

➤ Unités de conservation et de stockage de produits agricoles

Au niveau national, 10,9 % des villages ruraux disposent au moins d'une unité de conservation et de stockage de produits agricoles ou de pêche contre 89,1% des villages qui n'en disposent pas.

➤ Autres infrastructures et services de soutien à l'agriculture et à l'élevage

Les autres infrastructures et services de soutien à l'agriculture et à l'élevage concernent les infrastructures d'irrigation, d'unités d'entretien du matériel agricole, de couloirs de passage de bovins, de services de conseil agricole et de magasins de produits phytosanitaires. Au niveau national, des services de conseil agricole existent dans 47,4% des villages ruraux ; 16,7% des villages ruraux disposent de magasins de produits phytosanitaires.

3.2.7. Principales difficultés par domaine d'activité agricole

➤ Difficultés liées à la production végétale

Les principales difficultés rencontrées dans ce secteur au sein des villages ruraux se résument en cinq (5) points :

- les maladies de culture rencontrées dans 86,4% des villages ruraux ;
- les dégâts des déprédateurs rencontrés dans 82,2% des villages ruraux ;
- la sécheresse rencontrée dans 82,2% des villages ruraux ;
- le manque de pluie rencontrée dans 81,1% des villages ruraux ;
- l'absence de financement rencontré dans 81,1% des villages ruraux.

➤ **Difficultés liées à l'élevage**

Parmi les principales difficultés liées à l'élevage évoquées par les villages ruraux, l'on note :

- l'absence de financement évoquée par 4 375 villages (75,9 %) ;
- le vol d'animaux par 4 071 villages (70,6 %) ;
- l'accès difficile aux produits vétérinaires par 3 871 villages (67,1%) ;
- les prédateurs par 3 861 villages (66,9 %) ;
- l'insuffisance/manque d'aliments de bétail évoqués par 3 633 villages (63,0 %) ;
- les épizooties évoquées par 3 303 villages (57,3 %) ;
- les conflits avec les agriculteurs par 3 198 villages (55,5 %) ;
- la baisse considérable des prix aux producteurs par 2 822 villages (48,9%).

➤ **Difficultés liées à l'aquaculture**

Les difficultés liées à l'aquaculture sont principalement :

- l'absence de financement évoquée par 52,1% des villages ruraux ;
- l'absence de conseil aquacole évoquée par 44,4% des villages ruraux ;
- l'approvisionnement en aliment évoqué par 42,9% des villages ruraux ;
- l'absence d'infrastructures de production d'alevins évoquée par 42,8% des villages ruraux ;
- l'approvisionnement en alevins évoqué par 40,1% des villages ruraux.

➤ **Difficultés liées à la Sylviculture**

Au niveau national, il ressort que les principales difficultés liées à la sylviculture évoquées par plus de la moitié des villages ruraux sont les suivantes :

- l'insuffisance des terres sylvicoles (72,3%) ;
- l'exode rural (67,2%) ;
- l'absence de financement (55,7%) ;
- l'insécurité/violence (53,9%) ;
- la sécheresse (50,6%) ;
- le manque de pluie (50,3%).

3.3. Résultats du module OPA/OPE

3.3.1. Objectifs

Une « Organisation professionnelle » est un regroupement volontaire des professionnels, personnes physiques ou morales, d'un même maillon d'une filière agricole en vue de satisfaire leurs besoins, leurs intérêts et aspirations socioculturels et surtout économiques communs, au moyen d'une entreprise économique dont ils sont les seuls propriétaires et les principaux usagers.

L'objectif de ce module dans le cadre du REEA est de présenter une situation nationale exhaustive des OPA/OPE en vue de leur meilleure structuration et professionnalisation. Plus spécifiquement, analyser les OPA/OPE en fonction (i) du type d'organisation et du statut juridique, (ii) de leurs domaines d'activités et (iii) leur professionnalisation.

3.3.2. Sources de données

En ce qui concerne le volet organisation professionnelles agricoles, la collecte des données s'est déroulée en trois (3) étapes :

- l'administration d'un questionnaire spécifique (Module OPA/OPE) dans les zones d'enquête à partir des listes historiques issues d'une revue documentaire. Elle s'est déroulée au siège de l'OPA/OPE par l'interview directe d'un responsable de cette structure ;
- pendant l'administration du module de base et du module communautaire les données sur les OPA/OPE ont aussi été collectées ;
- les données proviennent aussi des sources administratives (DOPA/MINADER, MIRAH).

Les données issues de ces trois sources ont fait l'objet d'un traitement en procédant à l'élimination des doublons.

Ce travail a permis d'établir un répertoire de 12 052 OPA/OPE.

3.3.3. Résultats obtenus

Le répertoire des OPA/OPE est composé au total de douze mille cinquante-deux (12 052) organisations dont onze mille six cent quatre-vingt-huit (11 688) OPA et trois cent soixante-quatre (364) OPE.

➤ Répartition des OPA/OPE par niveau géographique :

Sur 12 052 organisations professionnelles, plus de 93,0% dans chacune des 31 régions sont agricoles (production végétale, sylviculture). Dans le District Autonome de Yamoussoukro, ce pourcentage est de 80,2%. Seul le District Autonome d'Abidjan regorge plus d'OPE (82,6%) que d'OPA.

Plus du quart (26,7%) des OPA sont localisées dans les régions du TONKPI, du HAUT-SASSANDRA, du PORO et de SAN-PEDRO, avec respectivement 8,8% ; 6,8% ; 5,6% et 5,5%.

Un peu moins de la moitié des OPE (48,4%) sont localisées dans le District Autonome d'Abidjan (20,9%), dans les régions du TONKPI (10,7%), du GBEKE (6,3%), de la MARAHOUE (5,8%) et dans le District Autonome de Yamoussoukro (4,7%).

➤ Répartition des OPA/OPE par région selon le domaine d'activité

Au plan national, la production végétale est le domaine d'activité dans lequel se retrouve la plupart des OPA/OPE identifiées (96,9%). L'élevage qui vient en seconde position renferme 2,1% des OPA/OPE. Les autres domaines d'activités que sont la sylviculture (0,1%), l'aquaculture (0,2%), la pêche (0,5%) et la pisciculture (0,2%) regroupent seulement 1,0% des OPA/OPE.

Dans chacune des 31 régions de la Côte d'Ivoire, la production végétale renferme plus de 92,8% des OPA/OPE identifiées. Cette proportion est de 80,2% dans le District Autonome de Yamoussoukro.

Dans le District Autonome d'Abidjan, l'élevage est le domaine d'activité dans lequel se retrouve la majorité des OPA/OPE (46,7%). Il est suivi par la pêche (32,6%) et la production végétale (17,4%).

Toutes les OPA/OPE identifiées pratiquant la sylviculture (9) se localisent dans les régions du BELIER (1), du GBÔKLE (1), des GRANDS-PONTS (1), de LA ME (1), du MORONOU (1), du N'ZI (1), de SAN PEDRO (1), du SUD-COMOE (1) et du TONKPI (1).

3.3.4. Difficultés rencontrées dans la collecte des données

Les principales difficultés dans la collecte des données sont les suivants :

- le refus de certaines associations et organisations professionnelles quant à l'administration du questionnaire ;
- les rendez-vous non respectés par les responsables d'OPA/OPE;
- l'orthographe des dénominations et des sigles des OPA/OPE mal renseignées ;
- l'absence de siège et de contacts téléphoniques de la plupart des OPA/OPE, rendant difficile leur localisation.

3.3.5. Perspectives

En guise de solutions, il est à recommander :

- Une enquête spécifique OPA/OPE dans les modules complémentaires avec l'élaboration d'un questionnaire simplifié ;
- La mise en place d'un groupe d'appui pour le recensement des OPA/OPE. Ce groupe de travail devra être composé des directions déconcentrées du MINADER, de l'ANADER, du Conseil Café – Cacao, du Conseil du Coton et de l'Anacarde et de l'Office National pour le Développement de la Riziculture (ONDR).

L'absence de liste exhaustive des OPA/OPE au niveau national et les difficultés énumérées ci-dessus n'ont pas permis d'atteindre tous les résultats attendus pour ce module au cours de cette phase du recensement. Néanmoins, le croisement des données issues des modules (base, OPA/OPE, communautaire) et les données de la DOPA permet de disposer d'un fichier unique devant servir de support technique pour le recensement des OPA /OPE dans la phase des modules complémentaires du REEA.

3.4. Résultats du module Exploitations modernes

3.4.1. Objectifs

Une exploitation moderne est une exploitation où les rapports de travail entre personnes sont basés sur des règles bien définies en la matière et qui se caractérise par l'existence d'équipements et de matériels agricoles (tracteurs, attelages, etc.), l'utilisation d'une main d'œuvre salariée, l'application des paquets techniques, la tenue de comptabilité et l'exploitation de grande superficie.

L'objectif de ce module est de recueillir certaines informations liées aux Exploitations Modernes : identification, localisation, personnel, type d'activité, matériel et production.

3.4.2. Approche méthodologique

En ce qui concerne le volet exploitations agricoles modernes, la collecte des données s'est déroulée en trois (3) étapes :

- L'établissement de listing à partir des données de l'INS et des différentes Directions Régionales des ministères parties prenantes du REEA ;
- L'administration d'un questionnaire spécifique (Module Exploitations Modernes) aux exploitations identifiées dans les zones d'enquête;
- L'administration du module communautaire a permis d'identifier de nouvelles exploitations modernes.

Les données fusionnées issues ont fait l'objet d'un traitement en procédant à l'élimination des doublons.

Ce travail a permis d'établir un répertoire de 296 exploitations modernes.

3.4.3. Résultats obtenus

La liste finale des exploitations modernes est composée au total de deux cent quatre-vingt-seize (296) exploitations modernes.

Cette base qualifiée de répertoire des exploitations modernes intègre, en plus des variables de croisement identifiées dans l'approche méthodologique, les codes des sources de données à savoir : (i) MEM pour les données issues du module exploitations modernes, (ii) MCOM pour le module communautaire et (iii) DR pour les données issues des directions régionales.

Sur l'ensemble des 296 exploitations modernes, 34 sont localisées dans la région du TONKPI, soit 11,4%, 24 dans la région du LÔH-DJIBOUA, soit 8,4%. Moins de 5 exploitations modernes ont été recensées dans les régions suivantes :

DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN (04 exploitations modernes), GONTOUGO (04 exploitations modernes), MORONOU (04 exploitations modernes), NAWA (04 exploitations modernes), CAVALLY (03 exploitations modernes), GBEKE (01 exploitation moderne), GUEMON (01 exploitation moderne), KABADOUGOU (01 exploitation moderne).

L'analyse des exploitations modernes selon les activités agricoles réalisées permet de faire ressortir que la production végétale est le domaine qui renferme le plus grand nombre d'exploitations modernes au niveau national. En effet, 213 exploitations modernes sur 296, soit 72,0% exercent dans ce secteur prioritaire. Ensuite, vient l'élevage qui est pratiquée par 77 exploitations modernes (26,0%).

Les activités marginales du secteur primaire que sont la sylviculture et l'aquaculture sont pratiquées respectivement par 20 (6,8%) et 04 (1,4%) exploitations modernes.

Tableau 9 : Répartition des exploitations modernes selon le domaine d'activité

Domaine d'activité	Nombre d'exploitations modernes	Pourcentage (%)
Production végétale	213	72,0
Elevage	77	26,0
Sylviculture	20	6,8
Aquaculture	04	1,4

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

3.4.4. Difficultés rencontrées dans la collecte des données

Les difficultés majeures rencontrées dans la collecte des données auprès des exploitations modernes ont porté essentiellement sur :

- Le refus de la plupart des exploitations agricoles modernes de se faire recenser ;
- La non qualification du répondant ;
- La non harmonisation des sigles ou raisons sociales des exploitations agricoles modernes ;

Le nombre insuffisant de variables communes aux 03sources ayant servi à faire la fusion des données.

3.4.5. Perspectives

Au vue de ces résultats, l'on propose de :

- collecter les données administrative sur les exploitations agricoles modernes auprès de l'Institut National de la Statistique, du Ministère des Eaux et Forêts et du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- réaliser une enquête auprès des Exploitations Modernes lors de la mise en œuvre des modules complémentaires.

L'absence de liste exhaustive des exploitations modernes au niveau national et les difficultés énumérées ci-dessus n'ont pas d'atteindre tous les résultats attendus pour ce module au cours de cette phase du recensement. Néanmoins, le croisement des données issues des modules (base, OPA/OPE, communautaire) permet de disposer d'un fichier unique devant servir de support technique pour le recensement des exploitations modernes dans la phase des modules complémentaires du REEA.

CHAPITRE 4 : ARCHIVAGE ET DIFFUSION DES DONNEES DU REEA

Le quatrième chapitre est consacré à la présentation des outils de valorisation et de diffusion des données du REEA.

La valorisation des données a pour objectif de développer l'accès et l'utilisation des données. Conformément aux recommandations formulées lors des 7^{ème} journées scientifiques des réseaux démographiques de l'agence universitaire de la francophonie, tenues au Québec en 2007, la valorisation des données du REEA consiste à (i) mettre en place des infrastructures nécessaires à l'archivage, (ii) mettre en place un système favorisant l'accès aux données et (iii) renforcer le partenariat interinstitutionnel basé sur l'utilisation de standards et de protocoles en vue du partage des données.

A cet effet, les supports de valorisation et de diffusion identifiés sont (i) le Table Retrieval Structure (TRS) et Toolkit, (ii) l'Atlas du REEA, (iii) le site web du REEA et (iv) la plateforme CountrySTAT.

4.1. TRS et Toolkit

4.1.1. TRS

Une Table Retrieval Structure (TRS) représente l'outil de diffusion des données du REEA. Le TRS est contenu sur un support de diffusion (généralement un CD-ROM ou support externe USB) et comprendra (i) les documents administratifs et juridiques du REEA, (ii) les documents techniques du REEA et (iii) l'ensemble des produits du REEA.

Tous ces documents sont consignés sur un seul support rendu auto-exécutable qui proposera un menu de navigation à l'utilisateur final quel que soit le type de support utilisé. L'ensemble des tableaux produits (avec possibilité de recherche par niveau géographique) pourront être produits aux formats les plus courants : PDF, EXCEL, WORD. Cependant, il va falloir procéder à une validation du contenu du TRS en comité avant de procéder à sa diffusion.

4.1.2. Nesstar Toolkit

Le « Microdata Management Toolkit » est un outil de gestion de micro-données, développé par le Groupe responsable des données de la Banque mondiale dans le cadre de l'initiative intitulée «International Household Survey Network», est conçu pour traiter les questions techniques qui se posent aux producteurs de données.

Toolkit a pour but de promouvoir l'adoption de normes relatives à la documentation, la diffusion et la conservation de micro-données internationales, mais aussi d'encourager les producteurs de données des pays en développement à adopter les meilleures pratiques en la matière. Ainsi, il est principalement destiné aux professionnels de données notamment les

producteurs de données, chercheurs, commanditaires d'enquêtes ou recensements et dépôts de données (centraux, nationaux et internationaux).

Toolkit comprend deux modules : (i) l'Éditeur de métadonnées pour la documentation des données conformément aux normes internationales et le Créateur de CD-ROM pour générer des produits faciles à utiliser (CD, site web) permettant la diffusion et l'archivage.

4.1.3. Perspectives de mise en œuvre du TRS et du Toolkit

La mise en œuvre du TRS et de Toolkit nécessitera à court terme, la sélection des menus et sections, la définition des niveaux de publication des données, le chargement des documents nécessaires, la validation (en interne) des éléments sélectionnés et l'alimentation dans le TRS et le Toolkit.

Enfin, il sera procédé à la génération du CD-Rom/DVD et sa personnalisation.

4.2. Atlas du REEA

4.2.1. Définition et objectifs de l'Atlas

L'atlas se présente comme une collection de cartes dynamiques et interactives permettant de restituer spatialement les principaux indicateurs du REEA.

Le principal apport de l'atlas est de tirer pleinement parti de la cartographie en tant que support à l'analyse des données statistiques menées dans le cadre des différents volumes du REEA.

L'objectif visé à travers l'Atlas des résultats du REEA est de fournir à un public, n'ayant pas nécessairement une expertise en cartographie, un moyen d'accès simple et convivial à un vaste catalogue de cartes interactives sur les indicateurs clés du REEA. La mise en œuvre de cet outil s'appuie largement sur les technologies NTIC en général et SIG en particulier.

4.2.2. Structure de l'Atlas

D'un point de vue conceptuel, l'Atlas est composé de deux parties :

- la partie logicielle, matérialisée par une application informatique, offre un jeu de fonctionnalités permettant de générer et manipuler un ensemble de cartes élaborées à partir des données sur les limites des circonscriptions administratives et des tableaux statistiques ;
- la partie "données", constituée des fichiers des limites administratives, des tableaux statistiques et des métadonnées (informations qui décrivent les données utilisées par la partie logicielle).

L'atlas a été conçu en observant un découplage strict entre la partie logicielle et la partie données. Cette disposition permet d'envisager une évolution indépendante de chaque partie.

En d'autres termes, il sera possible d'intégrer de nouvelles données et métadonnées pour générer de nouvelles cartes sans que cela ne nécessite la mise à jour de la partie logicielle.

Par ailleurs, il convient de noter que les outils techniques pour la réalisation de l'Atlas sont basés sur les technologies Web à savoir HTML, CSS et JavaScript. Grâce à ces choix techniques, les mêmes programmes réalisés pour le CD-Rom sont réutilisés pour le site WEB, moyennant des adaptations mineures.

Enfin, le contenu de l'Atlas est organisé selon la même structure que les volumes de publication. Le mode de navigation du contenu de l'Atlas sera explicité dans le manuel d'utilisation.

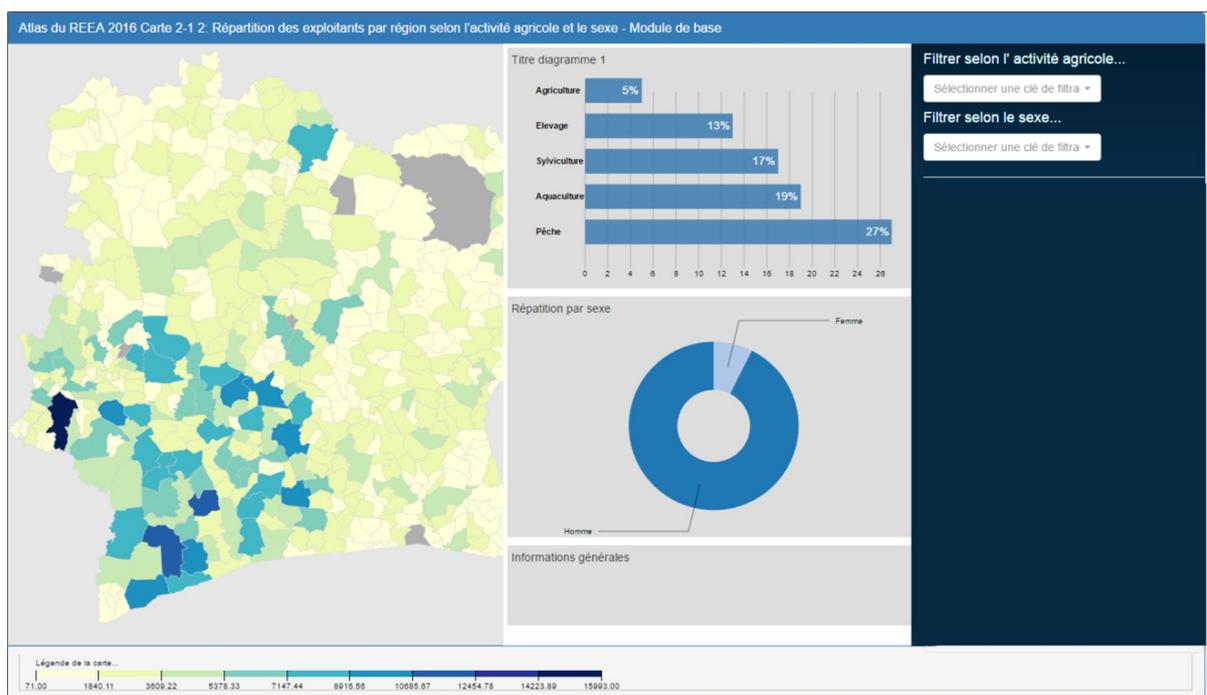
4.2.3. Résultats obtenus

Les résultats obtenus à partir des données du REEA se présenteront sous deux formats : (i) l'Atlas interactif et (ii) l'Atlas analogique.

➤ Atlas interactif

L'Atlas interactif intègre les données issues de 104 tableaux (53 tableaux du module de base, 51 tableaux du module communautaire). Chaque tableau permet de générer plusieurs cartes en fonction du nombre de variables et de leurs croisements. En tenant compte de toutes les combinaisons possibles pour chaque tableau, l'atlas permettra de générer plus de 1 000 cartes. La figure 1 donne un aperçu de l'interface utilisateur.

Figure 1 : Aperçu de l'Atlas interactif



➤ Atlas analogique

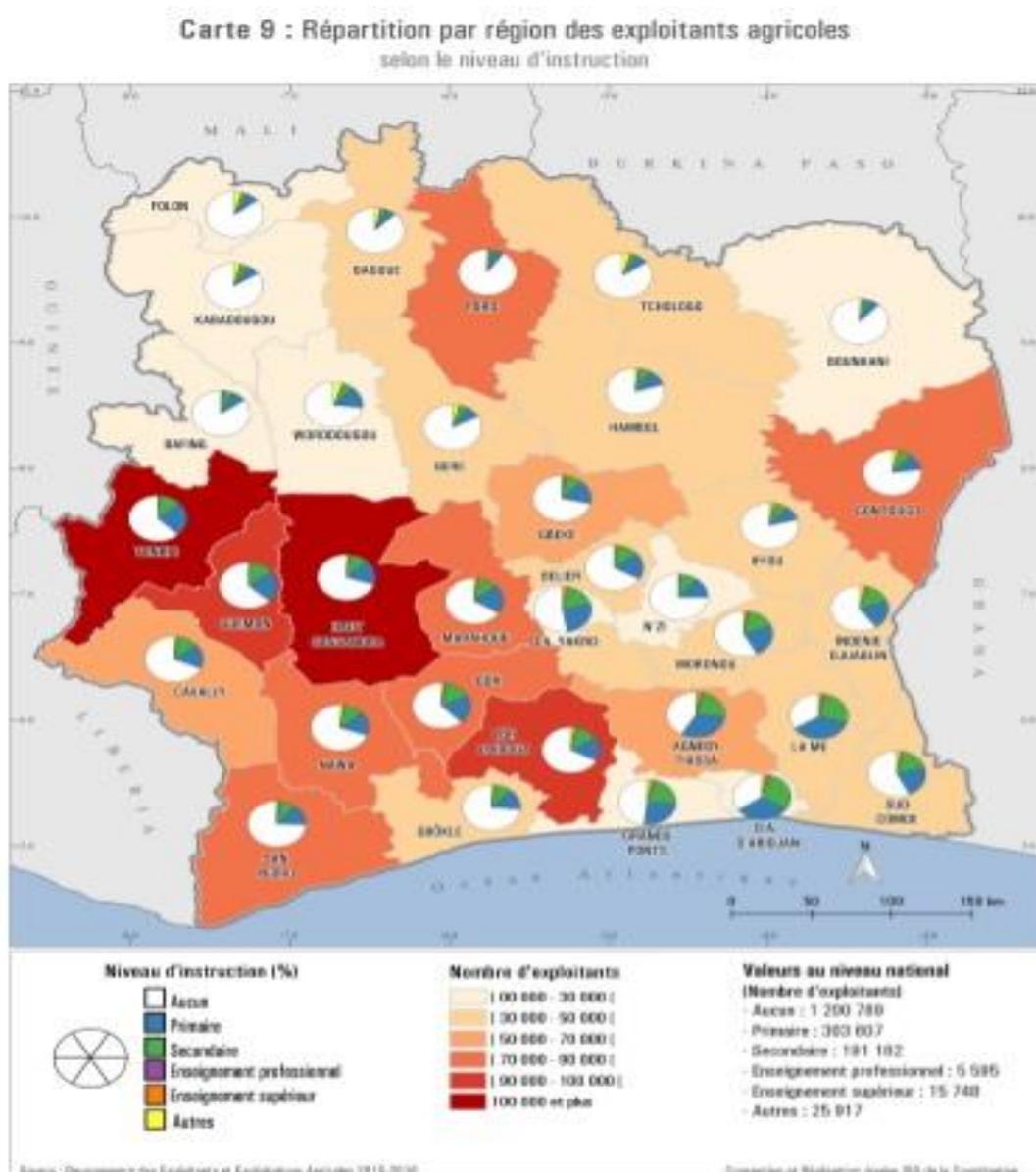
L'Atlas analogique est un ensemble de cartes commentées et consignées dans un album pour faciliter l'usage aux utilisateurs.

Ces cartes au nombre de 53 ont été élaborées selon la directive méthodologique consignée dans le document intitulé "Charte Cartographique pour la conception des cartes d'illustration des volumes de publication du REEA et de l'Atlas des résultats".

Parmi les cartes produites, certaines ont servi à illustrer les volumes 2 et 3 du REEA.

La figure 2 ci-dessous présente un exemple de carte de l'atlas analogique relatif à la répartition par région des exploitants selon le niveau d'instruction.

Figure 2 : Carte de répartition par région des exploitants agricoles selon le niveau d'instruction



4.2.4. Perspectives

Les atlas analogique et interactif réalisés constituent des outils cartographiques de référence qui serviront de guide pour la mise en œuvre des modules complémentaires et des enquêtes annuelles.

Concernant l'atlas interactif, son caractère dynamique facilitera les futures adaptations.

Pour les cartes de l'atlas analogique, la charte cartographique rédigée servira de guide à la réalisation de cartes respectant la même présentation que les cartes actuelles.

4.3. Site web du REEA

4.3.1. Objectifs du site web

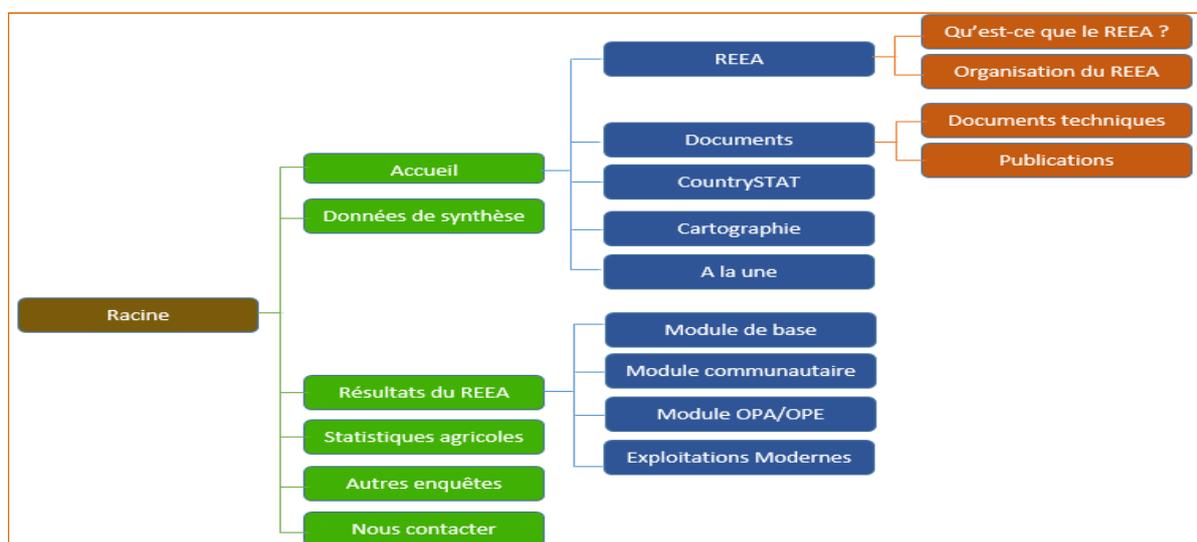
L'objectif du site web du REEA est de diffuser les résultats définitifs du recensement et validés par la coordination en vue de permettre à tout public d'avoir accès aux données structurelles du REEA. De manière spécifique, ce site permettra de (i) publier les données des quatre modules, (ii) mettre à la disposition des utilisateurs des documents techniques du recensement et (iii) déboucher sur d'autres plateformes telles que CountrySTAT.

4.3.2. Structure du site web

La structure du site est basée sur une arborescence simplifiée en vue de faciliter le repérage des principales rubriques. Celles-ci sont matérialisées par un menu horizontal visible en permanence quel que soit la rubrique ou la page consultée. Ainsi, l'internaute accède à l'information souhaitée en quelques clics maximum.

Cette arborescence définit la structure du site telle que conçue. Le graphique 3 présente sous forme schématique la structure du site web du REEA avec les principales rubriques, les sous-rubriques et les liens qui les unissent.

Figure 3 : Structure du site web du REEA



Le site s'appuie sur le respect des normes et recommandations du World Wide Web Consortium (W3C) qui garantit l'accessibilité des informations au plus grand nombre.

Le contenu du site comprend de manière succincte un menu :

- ✓ **Accueil** qui va intégrer les nouvelles (news) du REEA et des articles à publier. Aussi, une lucarne sur : Qu'est-ce que le REEA ? qui traitera de la connaissance générale du REEA, de l'organisation et du cadre institutionnel. Un menu « documents » fera référence à tous les documents techniques (questionnaires, manuels, concepts et définitions, méthodologie, etc.), rapports et publications sur le REEA. Dans cet espace, l'internaute pourra par ailleurs accéder aux cartes interactives des résultats du REEA (Atlas).

Une Galerie photo permettra également la visualisation des photos archivées dans le cadre des activités clés du REEA (du démarrage à la finalisation). Un compteur de visites/connexion affichera en permanence le nombre de visites sur le site et constituera un outil d'aide à l'évaluation du niveau de satisfaction des utilisateurs et de la qualité des informations disponibles.

- ✓ **Données de synthèse du REEA** dans lequel seront consignées tous les indicateurs clés des quatre modules au niveau national ;
- ✓ **Résultats du REEA** où seront contenus les résultats des différents modules (module de base, module communautaire, module OPA/OPE et module des exploitations modernes). Les résultats seront disponibles pour tous les différents niveaux géographiques (district, région, département, sous-préfecture) ;
- ✓ **Statistiques agricoles** : lucarne sur les activités de la DSDI qui a en charge la production de la statistique agricole et alimentaire.
- ✓ **Autres enquêtes** : Il s'agira de publier certains résultats d'enquêtes effectués par la DSDI ou en partenariat avec la DSDI.
- ✓ **Nous contacter** : Onglet faisant référence à l'adresse de la DSDI.

L'annexe 4 du présent document donne une capture d'écran du site web du REEA.

4.3.3. Perspectives

Cette partie concerne l'hébergement du site, sa gestion quotidienne et son alimentation dans le temps.

- L'hébergement : En collaboration avec la Direction de la communication du MINADER, une formule sera trouvée pour héberger le site du REEA.
- La gestion quotidienne du site : La gestion technique du site revient à la Sous-Direction Informatique du MINADER.
- L'alimentation du site : Le site sera alimenté par une cellule dédiée à cet effet et dont les membres seront désignés par la coordination technique du REEA. Cette cellule sera chargée de réfléchir sur les différents éléments à publier sur le site.
- La pérennisation du site se fera à travers la mise en place du SPISA.

4.4. CountrySTAT

4.4.1. Historique et objectifs de CountrySTAT

Partant de la problématique de l'accès limité aux données dans les pays en développement dû à l'absence d'harmonisation entre les données ou à des système/mécanismes de diffusion des données peu développées, une nécessité d'amélioration de l'accès aux données s'impose.

C'est dans ce contexte que le projet CountrySTAT a été introduit dans une vingtaine de pays. CountrySTAT est un réseau intégré d'agences nationales et internationales pour le partage des données, principalement sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture. La plateforme fournit des tableaux de données et facilite ainsi la surveillance et la prise de décisions. Elle est extrêmement adaptable et approprié pour faciliter la collaboration entre les parties prenantes sur une grande variété des thèmes et pour renforcer le processus de décision.

Elle s'appuie sur le dispositif de diffusion des statistiques de la FAO, la plus grande base de données mondiale sur l'alimentation et l'agriculture (FAOSTAT).

En Côte d'Ivoire, le projet CountrySTAT a été initié dès novembre 2008 dans le cadre du Système Permanent de Statistiques Agricoles (SYSPER) à la suite du dernier Recensement National de l'Agriculture (RNA 2001). L'ancienne plateforme basée sur l'arborescence et les « dossiers préétablis » était accessible à partir du lien www.countrystat.org. La nouvelle plateforme plus flexible et conviviale, a été activée à la suite de la formation régionale de planification du système CountrySTAT pour les pays francophones d'Afrique Sub-saharienne, qui a eu lieu à Dakar au Sénégal, en novembre 2016. L'adresse du nouveau site web CountrySTAT : cote-divoire.countrystat.org/fr.

4.4.2. Approche méthodologique

L'approche méthodologique de la nouvelle plateforme est basée sur quatre (4) éléments principaux :

- La technologie pour gérer et partager les données avec les outils de gestion de données FENIX ;
- Le cadre institutionnel, à travers le Secrétariat national et le Groupe Technique de Travail CountrySTAT pour établir les accords entre partenariats et gouvernance des données ;
- Les statistiques, métadonnées et systèmes de codage internationaux pour harmoniser et garantir la qualité des données ;
- La connaissance pour développer les analyses thématiques simples et complexes en utilisant les données disponibles (tableaux, graphiques, cartes).

En effet, le processus CountrySTAT part du recueil des données, passant par la compilation, la validation, la diffusion à l'analyse desdites données.

4.4.3. Résultats obtenus

Les résultats obtenus se résument aux matrices des variables nécessaires pour l'alimentation ultérieure de la nouvelle plateforme. Seules les variables des modules de base et communautaire feront l'objet de publication sur le site CountrySTAT. Quant aux modules OPA/OPE et Exploitations modernes, il a été convenu de se limiter à un répertoire.

Au total, **cent vingt-six (126) maquettes/matrices ont été réalisées** dont soixante-huit (68) pour les variables du module de base et cinquante-huit (58) pour les variables du module communautaire.

4.4.4. Perspectives

Après la validation des données du REEA, les prochaines étapes consisteront à renseigner les matrices de variables avec les données du REEA, à créer la structure des données (DSD - Data Structure Définition), à télécharger les données dans CountrySTAT et à renseigner les métadonnées.

Cependant, le système de classification Global Administrative Unit Layers (GAUL) dans CountrySTAT Côte d'Ivoire n'intègre pas encore le nouveau découpage (Département des statistiques des Nations Unies). Ainsi, après validation des données, celles-ci pourront être publiées au niveau national. La publication des données pour les autres niveaux (région, département, sous-préfecture) pourra se faire dès que le fichier sera disponible.

Une fois les données publiées sur le nouveau site CountrySTAT, une stratégie de communication et d'information pourra être initiée et mise en œuvre envers les bénéficiaires cibles tel que recommandé par la FAO : membres du Groupe Technique de travail CountrySTAT, Exploitants agricoles, Commerçants, Industriels, Exportateurs, OPA/OPE, Ministères et leurs Directions régionales et départementales, étudiants et chercheurs, journalistes, etc.

CONCLUSION

Le présent rapport de synthèse des résultats du REEA a permis de faire ressortir de manière synthétique certains résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du recensement auprès des ménages, des exploitants, des communautés villageoises, des OPA/OPE et des exploitations modernes.

La mise en œuvre du module de base a permis de recenser 1 407 451 ménages agricoles et 1 742 838 exploitants pour 1 559 629 exploitations agricoles en Côte d'Ivoire.

Le module communautaire a permis de disposer d'informations sur les caractéristiques de 5 767 villages ruraux en matière d'infrastructures de base et d'infrastructures agricoles.

A l'issue du croisement des données issues de la mise en œuvre du REEA et des sources administratives, le nombre total d'OPA/OPE est de 12 052 organisations. Parmi les 12 052 répertoriés, 1 281 (dont 1 270 OPA et 11 OPE) ont fait l'objet d'interview dans le cadre de la mise en œuvre du module OPA/OPE.

Par ailleurs, un répertoire de 296 exploitations modernes a été obtenu par la fusion des données issues du module de base, du module communautaire et du module exploitations modernes. Ce répertoire est constitué de 213 exploitations modernes évoluant principalement dans la production végétale, 77 dans l'élevage, 20 dans la sylviculture et 04 dans l'aquaculture.

Plusieurs outils permettront de valoriser et diffuser les résultats du REEA. Il s'agit du TRS, de Toolkit, de l'Atlas du REEA, du site Web du REEA et de CountrySTAT.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des membres du Comité Technique prenant part aux réunions hebdomadaires du REEA 2015/2016

N°	Nom et Prénoms	Fonction au sein du REEA
Membres du Comité Technique assurant la coordination du REEA		
01	NOUHOUN Coulibaly	Coordonnateur National
02	SORO kouhonan	Coordonnateur National Adjoint
03	KOUAME Koffi Gabriel	Responsable Section Technique
04	OUATTARA T. Albert	Responsable Section Logistique
05	KONAN Hilaire	Bureau Statistique
06	KONAN N'Dri K. Eric	Bureau Statistique
07	AKE M'bo Rodrigue	Bureau Statistique
08	N'GUESSAN Touvory Jean Philippe	Bureau Statistique
09	TOUBOUI Bi Suy Robert	Bureau Statistique
10	ZEAN Jean Pierre	Bureau Statistique
11	AMON Yao Martial	Bureau Informatique
12	ATIAMPO Kodjo Armand	Bureau Informatique
13	DIABATE Nagbegna	Bureau Informatique
14	TIEMELE Kesse Boris	Bureau Informatique
15	ATTEBA Gouliah Rodrigue	Bureau Logistique
16	KONE Yaya Kafeleba	Bureau Logistique
17	YAPO Franck Stanislas	Bureau Logistique
18	YASSONGUI Koné Kanigui	Bureau Logistique
19	DEGNI Aristide De Gilles	Bureau Cartographie et Système d'Information
20	ZAHI Awolie Serges-Pacome	Bureau Cartographie et Système d'Information
21	MAHAMADI Kaboré	Bureau Communication et infographie, Documentation, Reprographie et Archivage
22	MOBIO Assan David	Bureau Communication et infographie, Documentation, Reprographie et Archivage
23	VAHAN Biele Clotide	Bureau Communication et infographie, Documentation, Reprographie et Archivage

N°	Nom et Prénoms	Ministère de provenance
Autres membres du Comité Technique		
24	APATA Gustave	MINEF
25	Dr. BABACAUH Koffi Kouman	MIRAH
26	GNANDJI Adjo Danielle	MIRAH
27	KOUADIO Kumassi Philippe	MINSEDD
28	TIEMOKO Mande Delpeche	MINSEDD

Liste des Partenaires Techniques d'appui et d'assistance dans la mise en œuvre du REEA prenant part aux réunions hebdomadaires du REEA 2015/2016

N°	Nom et Prénoms	Partenaire Technique d'appui à la mise en œuvre
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)		
29	SOUMARE Harouna	Conseiller Technique Principal
30	BAHINTCHIE Eric Renaud	Consultant National en GIS
31	KONATE Abou Bakary Siriki	Consultant National en Statistiques agricoles
32	KOFFI Akpotiki Charles	Consultant National en Informatique
33	NANGA Angéline Adjaffi	Consultant National en Communication
34	ASSIENAN Kokola Cho Juliette	Consultant National en Genre et statistiques

Annexe 2 : Liste des experts ayant pris part à l'Analyse des résultats REEA

2.1. Experts nationaux

N°	Nom et Prénoms	Structure
01	NOUHOUN Coulibaly	DGPSP/MINADER
02	SORO kouhonan	DSDI/MINADER
03	KOUAME Koffi Gabriel	DSDI/MINADER
04	KONAN Hilaire	DSDI/MINADER
05	OUATTARA T. Albert	DSDI/MINADER
06	ABOU Tanontchi Henri	INS
07	AKE M'bo Rodrigue	DSDI/MINADER
08	ASSI Yapo	INS
09	ATIAMPO K. Armand	DSDI/MINADER
10	ATTEBA Gouliah Rodrigue	DSDI/MINADER
11	BOLI Felix Jerome Zahouli	DSDI/MINADER
12	COULIBALY Fagnoro N'golo D.	DPE/MIRAH
13	DEGNY Avit Alfred	DAP/MIRAH
14	DIABATE Nagbegna	DSDI/MINADER
15	Dr. BABACAUH Koffi Kouman	DPSP/MIRAH
16	EBOUA Jacques N'Vodjo	DCR/MINADER
17	GNALY Zézé Hervé	DIGE/MINEF
18	GUEI S. Roméo	ANADER
19	KAMATE Amara	DSDI/MINADER
20	KONAN N'Dri K. Eric	DSDI/MINADER
21	KONE Yaya Kafeleba	DSDI/MINADER
22	KOUASSI Kouassi Yves Laurent V.	ANADER
23	MAHAMADI Kaboré	DSDI/MINADER
24	MOBIO Assan David	DSDI/MINADER
25	N'GUESSAN Touvory Jean Philippe H.	DSDI/MINADER
26	OUATTARA Ali	DOPA/MINADER
27	SARE Salifou	DMEME/MINADER
28	SIKA Sika Sarah	DPPF/MINADER
29	TIEMELE Kesse Boris	DSDI/MINADER
30	TIEMOKO Delpeche	MINSEDD
31	TOUBOUI Robert	DSDI/MINADER
32	YAO Kouamé Ange Elvis	SODEFOR
33	YAPO Franck Stanislas	DSDI/MINADER
34	YASSONGUI Koné Kanigui	DSDI/MINADER

35	ZAHI Awolie Serges-Pacome	DSDI/MINADER
36	ZEAN Jean Pierre	DSDI/MINADER

2.2. Personnel FAO

N°	Nom et Prénoms	Fonction au sein du REEA
01	SOUMARE Harouna	Conseiller Technique Principal
02	KONE Michel	Consultant International en Analyse de données
03	NABASSEMBA Léonard	Consultant International en Traitement de données
04	KONATE Abou B. Siriki	Consultant National en Statistique Agricole
05	BAHINTCHIE Eric	Consultant National en SIG
06	KOFFI Akpotiki Charles	Consultant National en Informatique
07	ASSIENAN Kokola C. Juliette	Consultant National en Genre

2.3. Directeurs Régionaux du MINADER ou leur représentant

N°	Nom et prénoms	Structure/Institution
01	ADEÏ Thomas	Directeur régional du GBÔKLE
02	ADOM Kama	Directeur régional de LA ME
03	AFFING Simplicie	Directeur régional du WORODOUGOU
04	ALLOU Boni Firmin	Représentant du Directeur régional de KABADOUGOU
05	ANON Clotaire	Directeur régional du N'ZI
06	COULIBALY Soungalo	Directeur régional du BOUNKANI
07	COULIBALY Tenedja Ramata	Directeur régional de la MARAHOUE
08	DEAZON Sio N'Sessoh Sylvain	Représentant du Directeur régional du TONKPI
09	DEMBELE Vamara	Directeur régional du TCHOLOGO
10	GALA Celestin	Directeur régional du BAFING
11	KADJO- AMONTCHI Akissi	Directeur régional du HAUT-SASSANDRA
12	KANGA Koffi Albert	Directeur régional du FOLON
13	KEITA Amadou	Représentant du Directeur régional du GUEMON
14	KOFFI Kouakou Martin	Directeur régional du BELIER
15	KOUAME Yao Kan Victorien	Représentant du Directeur régional du CAVALLY
16	KOUASSI Boitrin	Directeur régional de l'IFFOU
17	KOUASSI Koffi Pascal	Directeur régional du GBEKE
18	KRA Kouassi	Représentant du Directeur régional de HAMBOL
19	LAYON Philbert	Directeur régional du GÔH
20	MOBIO Djomo	Représentant du Directeur régional de l'AGNEBY-TIASSA
21	N'GUESSAN Kamenan	Directeur régional de l'INDENIE-DJUABLIN
22	N'GUESSAN Koffi Michel	Directeur régional de SAN-PEDRO
23	N'GUESSO Krebo	Directeur régional du GONTOUGO
24	PATRICE Goda Amany Yao	Directeur régional du SUD-COMOE
25	POWA Guéi Max	Directeur régional du PORO
26	SILUE Nihinloh	Directeur régional du MORONOU
27	SOUMAHORO Abdoulaye	Directeur régional de la BAGOUE
28	SOUMAILA Yéo	Directeur régional du LÔH-DJIBOUA
29	YA Silué Naminata	Directeur régional des GRANDS-PONTS
30	YAO Kouassi	Directeur régional du BERE

N.B : La Direction Régionale de la NAWA n'était pas représentée.

Annexe 2 : Sections des questionnaires du REEA 2015/2016

Questionnaire	Sections
Module de Base	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Localisation (identifiant) du ménage ➤ Renseignements sur le ménage ➤ Caractéristiques sociodémographiques des ménages et exploitants agricoles ➤ Activités des ménages et exploitants agricoles ➤ Section production végétale ➤ Section sylviculture ➤ Section élevage ➤ Section aquaculture ➤ Section pêche artisanale ➤ Informations sur les exploitations agricoles ➤ Informations sur l'appartenance à une OPA/OPE
Module Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Localisation du village ➤ Renseignements généraux sur le village ➤ Ressources naturelles du village et leur mode de gestion ➤ Infrastructures de base ➤ Infrastructures agricoles et services de soutien à l'agriculture ➤ Infrastructures scolaires et centre de formation ➤ Infrastructures sanitaires, vétérinaires et d'assainissement ➤ Organisations socio-économiques ➤ Moyens d'information et de communication ➤ Sites de culture communautaire ➤ Cheptels communautaires ➤ Sites de débarquement des pêcheurs ➤ Sites d'aménagements piscicoles ou aquacoles ➤ Sites de culture de bois communautaires ➤ Principales difficultés dans le secteur de l'agriculture au sens large ➤ Liste des campements du village ➤ Observations générales
Module OPA/OPE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification de l'organisation ➤ Localisation complète de l'organisation ➤ Composition et membres de l'organisation ➤ Forme juridique et organisation ➤ Activités de l'organisation ➤ Ressources de l'organisation ➤ Financement de l'organisation ➤ Potentiel en ressources humaines
Module Exploitations Modernes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification et localisation de l'exploitation moderne (siège) ➤ Liste des sites de production de l'exploitation moderne ➤ Personnel de l'exploitation au siège par statut ➤ Bâtiments et installations au siège par statut ➤ Matériel de production utilisé (végétale, élevage, halieutique, sylvicole) ➤ Matériel de transport utilisé ➤ Effectif de l'élevage (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, aquacole) de l'exploitation moderne par espèce. ➤ Production végétale, halieutique, sylvicole

Annexe 3 : Page d'accueil du site web du REEA

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail





**REEA 2015
2016**
Recensement des
Exploitants et
Exploitations
Agricoles

Accueil
Données de synthèse
Résultats du REEA
Statistiques agricoles
Autres Enquêtes
Nous contacter

REEA

Documents

CountryStat

GALERIE PHOTO



Voir les photos...



UNION EUROPÉENNE

A LA UNE



Atelier sur le traitement et l'Analyse des données du REEA

La cérémonie d'ouverture, en présence du Directeur Régional du MINADER des Grands Ponts, a été ponctuée par deux interventions dont la première faite par M. SOUMARE Harouna, Conseiller Technique Principal du REEA ... [Accédez à l'intégralité de l'article.](#)



Lancement du REEA à la Caïstab Plateau

Le Projet de Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles (REEA) rentre dans sa phase active avec la collecte des données dans les régions administratives du pays. Présidée par Monsieur le Ministre de l'Agriculture, cette cérémonie a servi de cadre pour informer les acteurs de développement du monde rural des objectifs et de l'organisation dudit recensement. ... [Accédez à l'intégralité de l'article.](#)



Atelier Producteurs/Utilisateurs

Du 12 au 14 août 2013, s'est déroulé à l'Hôtel Malthus à Agroville, le séminaire national des utilisateurs et producteurs des statistiques agricoles et des utilisateurs de CountrySTAT. ... [Accédez à l'intégralité de l'article.](#)

Cartographie

Données de base

Données communautaires

Données OPA/OPE

Données Exploitations Modernes

Partenaires techniques et financiers



CountrySTAT
Food and agriculture data network

COMPTEUR DE VISITES

Visiteurs : 7
Connectés : 1
93 page(s) affichée(s)



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Direction Générale de la Planification des Statistiques et des Projets (DGPSP)
Direction des statistiques, de la Documentation et de l'informatique (DSDI)
Tél: (+225) 20 21 58 63

Menu
Accueil
Informations générales
Résultats du REEA
**Données de base
**Données communautaires
**Données OPA/OPE
**Exploitations modernes
Nous contacter

Le REEA
Qu'est ce que le REEA ?
Organisation du REEA
**Cadre institutionnel
**Les Organes
Documents
**Questionnaires et manuels
**Rapport
CountryStat

Cartographie
Données de base
Données communautaires
Données OPA/OPE
Données Exploitations modernes
Partenaires Techniques et financiers

Copyright (c) 2017 - Tous droits réservés - Recommander le site à un(e) ami(e)